



LES DIASPORAS, ACTRICES DU CHANGEMENT

La place des nouvelles générations
et des femmes

L'étude complète accompagnée de ressources documentaires est disponible sur le site d'Adéquations :

www.adequations.org/spip.php?rubrique427

Ce document est la synthèse d'une étude établie à la demande du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Les analyses et les commentaires développés n'engagent que leur autrice et ne constituent pas une position officielle.

Remerciements

L'autrice tient ici à remercier l'ensemble des organisations et des personnes rencontrées pour leur disponibilité et la qualité de leurs contributions et relectures, en particulier Sonia Tebbakh et Fabricia Devignes, du MEAE.

LES DIASPORAS, ACTRICES DU CHANGEMENT

La place des nouvelles générations
et des femmes

Étude réalisée par Yveline Nicolas,
avec la participation de Bénédicte Fiquet,
association Adéquations.



La publication pourra être mentionnée sous la référence
suivante : Nicolas Y., (2019). *Les Diasporas, actrices
du changement : la place des nouvelles générations
et des femmes*, MEAE.



Table des matières

Résumé et méthodologie de l'étude.....	7
Chapitre 1 Migrations et développement : introduction à la problématique.....	9
1.1 Les migrations et leur contribution au développement.....	9
1.2 Genre et migrations.....	10
1.3 L'importance des générations descendantes des migrations.....	11
1.4 Orientations stratégiques dans les domaines du développement et des migrations et de l'égalité entre les femmes et les hommes.....	12
Chapitre 2 Enseignements de l'étude.....	13
2.1 Point de vue des jeunes générations.....	13
2.2 Problématiques au regard des femmes et des relations de genre.....	22
Chapitre 3 Recommandations.....	30
3.1 Générer des données : affiner les cibles, adopter une perspective sexuée et intersectionnelle.....	30
3.2 Favoriser les convergences : entre les différentes politiques sectorielles, entre les acteurs concernés par les migrations, entre les échelles de territoires.....	31
3.3 Généraliser l'approche genre : former aux outils du genre et à l'approche genre et migrations.....	32
3.4 Assurer une meilleure participation : des démarches volontaristes pour donner une place et rendre visibles les jeunes et les femmes issu.e.s des migrations.....	33
3.5 Renforcer et soutenir financièrement les associations.....	34
Bibliographie.....	35
Sigles et abréviations.....	38



Résumé et méthodologie de l'étude

La France a adopté un *Plan d'action migrations et développement* pour la période 2018-2022, qui reconnaît le rôle des diasporas en France et s'engage à accompagner les initiatives visant à développer des dynamiques de coopération solidaire entre territoires d'origine et de destination.

Si les nombreux travaux sur les transferts financiers des migrant.e.s vers les pays du Sud et sur le dynamisme associatif des diasporas dans les pays du Nord confirment l'importance de ces enjeux, ceux-ci restent à mieux documenter en ce qui concerne les jeunes et les femmes. C'est pourquoi le MEAE a lancé une étude¹ visant à recueillir des témoignages et formuler des recommandations sur la place et le rôle des nouvelles générations descendant d'immigré.e.s² et des femmes, en tant qu'acteurs et actrices du développement et de la citoyenneté.

Des questionnements initiaux ont guidé cette étude : quels sont les modes d'engagement des nouvelles générations des diasporas dans les pays d'origine et autres pays du Sud ? L'engagement des femmes est-il différent de celui des hommes ? Font-elles face à des obstacles spécifiques ? Quelles sont les dynamiques interculturelles à l'œuvre ? Pour y répondre, un matériau qualitatif a été constitué : recherche documentaire ; entretiens avec une trentaine de femmes et d'hommes issus des diasporas, complétés par des discussions ponctuelles, notamment avec des migrant.e.s des générations précédentes et des responsables d'institutions ; questionnaire en ligne. Le public cible est essentiellement originaire de pays d'Afrique subsaharienne et du Maghreb.

L'étude rappelle que les « jeunes » ne constituent pas une catégorie homogène, pas plus que les « femmes ». Les variables sociodémographiques, telles que le niveau d'études ou l'origine sociale, influencent le lien et l'engagement de ces populations dans le pays d'origine ou d'autres pays du Sud, tout comme la manière dont ces dernières peuvent être perçues par la société

de résidence. Par exemple, les jeunes des « quartiers sensibles », immergé.e.s dans des environnements multiculturels, courent le risque d'être renvoyé.e.s à leur manque d'« intégration », alors que beaucoup mettent en œuvre de réelles pratiques d'engagement multiculturelles et transnationales.

La question de l'identité est centrale. Si les identités sont fluctuantes, la majorité des personnes interrogées estiment que la « double appartenance » et les liens, même distendus, avec les régions d'origine et l'engagement dans des activités de solidarité internationale constituent un plus pour elles et pour leur société de résidence.

Les modes de participation à la citoyenneté et à la solidarité internationale des descendant.e.s de migrant.e.s sont d'une grande diversité : projets de développement au Sud, éducation à la solidarité internationale et à la diversité culturelle en France, volontariat, travail salarié dans des ONG et institutions de développement, engagement de nouvelles générations de féministes, etc. Ces engagements présentent certaines différences avec ceux des aîné.e.s, ce qui ne va pas toujours sans tensions. Perception critique des modes d'animation des anciennes associations et des faiblesses de gouvernance de pays du Sud, utilisation d'outils de gestion de projet et exigence de redevabilité, intérêt pour l'entrepreneuriat, les technologies de communication, préoccupation pour le développement durable sont des caractéristiques de l'engagement des jeunes issu.e.s des diasporas. Le renouvellement rapide des générations et le caractère mouvant des identités comme des engagements rompent avec la stabilité des anciennes associations, notamment celles des diasporas issues des pays de la zone sahélienne. Les enjeux climatiques sont de plus en plus présents parmi les nouvelles générations et beaucoup de projets soutenus au Sud concernent l'agroécologie ou la valorisation de ressources locales, avec une composante à la fois d'éducation à l'environnement et de génération de revenus

1. Le présent document constitue une synthèse de ce travail. L'étude exhaustive, comportant une introduction approfondie, le détail de politiques publiques et des ressources documentaires, pourra être consultée sur www.adequations.org/spip.php?rubrique427.

2. Par « immigré.e.s », on entend les personnes nées étrangères à l'étranger ; par « descendant.e.s », les personnes dont au moins l'un des parents est né à l'étranger.

pour des populations défavorisées, notamment les femmes. Des associations de jeunes s'impliquent en France dans l'éducation à la citoyenneté, l'économie sociale et solidaire (ESS), le féminisme.

Les femmes issues des diasporas ont souvent été doublement invisibilisées (en tant que femmes, moins présentes dans les instances décisionnelles associatives, et en tant que migrantes), à l'exception de certaines figures de la diaspora, données en exemple de réussite économique (les femmes entrepreneures) ou d'engagement humanitaire. Si les associations des nouvelles générations paraissent plus fondées sur la mixité et le partage des responsabilités, il reste beaucoup à faire pour mieux prendre en compte le poids des stéréotypes et des discriminations. Le renforcement des capacités pour une meilleure prise en compte de l'approche genre constituerait à la fois un moyen (par exemple, en générant plus de données sexo-spécifiques) et un objectif en vue de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes à la fois dans le fonctionnement des associations et dans les projets.

Sur cette base, l'étude met en discussion quelques recommandations, qui s'adressent aux nombreux.ses acteur.rice.s concerné.e.s : politiques publiques et institutions de développement, organisations des sociétés civiles, milieux de la recherche. Parmi les actions à entreprendre :

- générer plus d'informations et de données, notamment selon les classes d'âges et les groupes sociaux, via des recherches et des actions participatives et en adoptant systématiquement une perspective sexuée et intersectionnelle³ ;

- favoriser la cohérence dans la mise en œuvre de politiques publiques (développement, migrations, objectifs de développement durable – ODD – climat, politique de la ville, ESS, etc.) et les coopérations entre acteurs ainsi qu'entre les échelles de territoires, avec une attention au niveau local ;
- généraliser la mise en œuvre d'une approche genre : former aux outils du genre, articuler le *Plan d'action migrations internationales et développement* et la *Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes* du MEAE, valoriser les initiatives des femmes issues des migrations ;
- assurer une meilleure visibilité et une plus grande participation aux instances multiacteur.rice.s de concertation et de décision des jeunes et des femmes issu.e.s des migrations ;
- renforcer et soutenir financièrement les associations, envisager des fonds d'appui spécifiques et accessibles pour les jeunes et les femmes, financer la capitalisation et l'échange d'expériences.

3. L'approche intersectionnelle prend en compte les identités et les situations sociales multiples (genre, classe sociale, âge, « race », religion, orientation sexuelle, handicap, etc.) et l'imbrication de différentes formes de rapports de pouvoir et d'inégalités socio-économiques (par exemple, les discriminations multiples touchant les femmes migrantes).

Chapitre 1

MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT : INTRODUCTION À LA PROBLÉMATIQUE

1.1 Les migrations et leur contribution au développement

La migration, qu'elle soit volontaire ou forcée, est constitutive de l'histoire de l'humanité. Les humains ont toujours migré, pour de nombreux motifs, souvent interdépendants : économiques, environnementaux, culturels, politiques, familiaux, liés à des persécutions, à des conflits armés, à la pauvreté, au désir d'éducation. En 2018, on comptait dans le monde 258 millions de migrant.e.s internationaux.ales (défini.e.s comme des personnes vivant dans un pays autre que celui où elles sont nées), soit 3,4 % de la population mondiale, dont 48,5 % de femmes et 51,5 % d'hommes⁴.

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), 164 millions d'entre eux.elles sont des « travailleur.se.s migrant.e.s », soit 96 millions d'hommes et 68 millions de femmes. Il.elle.s constituent une richesse pour le développement social et économique de leurs pays de destination, tout en favorisant les relations avec les pays d'origine. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) estime ainsi que le total des revenus des travailleur.se.s migrant.e.s représente 3 000 milliards de dollars par an dans le monde, dont 85 % restent dans les pays hôtes⁵. En France, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la contribution des immigré.e.s à l'économie est supérieure à ce qu'il.elle.s reçoivent en termes de prestations sociales ou de dépenses publiques.

La Banque mondiale estime que, dans les pays à faible revenu (PFR) et à revenu intermédiaire (PRI), les migrant.e.s ont envoyé, en 2018, 529 milliards de dollars à leurs familles et proches, soit un montant trois fois plus élevé que les 153 milliards de dollars

de l'aide publique au développement (APD) et que celui des investissements étrangers directs dans les PFR et les PRI (344 milliards). De plus, ces chiffres des « rapatriements de fonds » par les migrant.e.s ne prennent pas en compte les transferts informels, particulièrement nombreux au profit des pays en développement, en raison notamment du coût des transferts et du manque d'accès à des services financiers.

Ces apports permettraient à près de 1 milliard de personnes, membres de la famille ou proches des migrant.e.s, de subvenir à leurs besoins. L'utilisation de ces envois et en particulier la part de leur affectation à des actions dites « productives », en plus ou au-delà de la satisfaction des besoins essentiels des familles (alimentation, santé, logement, éducation), sont difficiles à établir de façon précise. Mais leur impact économique et social est incontestable, d'autant qu'environ 40 % des transferts d'argent vont aux zones rurales, où vivent la majorité des personnes en situation de pauvreté.

Selon la Banque de France, les flux de transferts d'argent des travailleur.se.s migrant.e.s résidant en France s'établissaient à 10 milliards d'euros en 2016 (+ 25 % depuis 2010), particulièrement vers les pays d'Afrique d'où sont originaires les migrant.e.s. Plus d'un tiers sont envoyés dans les pays d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie et Tunisie), les autres envois significatifs allant vers l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Inde, le Liban, Madagascar, le Portugal, le Sénégal et le Vietnam.

4. La base de données <https://migrationdataportal.org> fournit des chiffres actualisés.

5. FIDA, « Travailleurs migrants et envois de fonds : vers la réalisation des objectifs de développement durable, une famille à la fois », juin 2017, <https://www.ifad.org/fr/web/knowledge/publication/asset/39407416>.

1.2 Genre et migrations

Sur la période 1990-2017, les femmes constituent, de façon stable, entre 48 % et 51 % des migrant.e.s dans le monde. Elles sont majoritaires en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Europe. En France, elles constituent maintenant 52 % des immigré.e.s⁶.

Devenues plus visibles, les migrations des femmes sont diverses : regroupement familial, migrations de travail autonomes de jeunes célibataires, de femmes soutiens de famille, pour le travail de *care*⁷, fuite des violences de genre, migrations liées à l'essor de l'« industrie du sexe », etc.

Les impacts des migrations des femmes sur l'évolution des rapports de genre dans les pays de départ, les pays d'accueil et sur les femmes migrantes elles-mêmes (et les hommes) sont multiples. Les migrations de *care* peuvent conforter les stéréotypes sexués (tâches domestiques perçues comme des compétences féminines « naturelles »), tout en contribuant à dédouaner les couples aisés de négocier un partage équitable des rôles parentaux et les pays d'accueil d'investir dans des services publics adaptés. Ces migrantes sont confrontées à une double journée de travail de *care*, l'une précaire et faiblement rémunérée, l'autre gratuite à l'intérieur de leur propre foyer. Certaines ont dû confier leurs enfants à leur famille dans leur pays d'origine, ce qui peut être vécu comme un abandon, tout en aggravant la charge de travail de femmes âgées ou en entravant la scolarité des jeunes filles. Toutes ces répercussions des chaînes économiques de *care* devraient être prises en compte par les pays de départ et les pays d'accueil, à la fois du point de vue des politiques sociales et de protection des travailleuses domestiques et de celui des politiques d'aide au développement et de réduction de la pauvreté et des inégalités, auxquelles les femmes migrantes contribuent indirectement.

Pour autant, il ne faut pas minimiser les capacités et les stratégies d'autonomisation des migrantes, à partir d'activités en apparence dévalorisées. L'acquisition de nouveaux droits dans les pays d'accueil et leur rôle de pourvoyeuses de fonds peuvent conférer à ces femmes une nouvelle autonomie : c'est une motivation importante des migrations féminines.

S'il existe assez peu de données désagrégées par sexe concernant les montants des transferts de fonds ou les méthodes des transferts et leurs coûts, on considère généralement que les contributions des femmes constituent au moins la moitié des transferts (Western Union, 2015) et « une plus grande proportion de leur revenu [que les hommes], quels que soit leur nationalité et leur pays de résidence » (Office international pour les migrations – OIM)⁸. Les femmes ont pourtant des revenus moindres que les hommes et plus de difficultés en matière d'accès à des comptes bancaires et des moyens de communication, sans compter le coût élevé des transferts, qui les affectent d'autant plus. D'après ONU Femmes, l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les fonds ont « plus de chances d'être plutôt affectés à la santé, à l'éducation, à la famille, au développement communautaire », aux activités génératrices de revenus et de subsistance⁹.

6. Cependant, le taux d'activité (en emploi ou recherche d'emploi) des femmes immigrées en France reste bas : 57 %, contre 66 % pour les femmes de la population majoritaire, et 78 % pour les hommes immigrés. Il est particulièrement bas pour les migrantes originaires de Turquie (32 %, contre 82 % pour les hommes).

7. Le *care* renvoie à la notion de « prendre soin » et désigne le travail domestique, d'aide aux personnes, d'éducation, etc. auquel sont assignées les femmes, en raison de la division sexuée du travail.

8. <https://weblog.iom.int/education-empowers-women-migration-allows-them-go-where-opportunities-beckon>.

9. www.unwomen.org/fr/news/in-focus/women-refugees-and-migrants.

1.3 L'importance des générations descendantes des migrations

La France compte actuellement plus de « descendant.e.s » d'immigré.e.s que d'immigré.e.s et ceux.elles dont les parents sont originaires de pays du Sud sont les plus nombreux.se.s. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en 2015, 7,3 millions de personnes nées en France ont au moins un parent immigré. Elles forment 11 % de la population totale, tandis que les 5,9 millions d'immigré.e.s en constituent moins de 9 %. Ces descendant.e.s d'immigré.e.s (dont la moitié a un seul parent immigré et est donc issue d'un couple « mixte ») et particulièrement ceux.elles d'origine africaine, sont en moyenne plus jeunes que l'ensemble de la population. Leur localisation géographique est à peu près similaire à celle des immigré.e.s, avec une concentration dans les zones urbaines, notamment en Île-de-France.

Selon l'enquête *Trajectoires et Origines* (TeO), enquête sur la diversité des populations en France, de l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'INSEE, qui portait sur 22 000 personnes de 18 à 60 ans¹⁰, la comparaison entre les immigré.e.s et leurs descendant.e.s témoigne de la persistance des pratiques transnationales au fil des générations, que ce soit dans le domaine économique, politique ou social, même si ces pratiques tendent à s'affaiblir. Dans certains domaines, les descendant.e.s sont proportionnellement presque « aussi transnationaux.ales »¹¹ que les immigré.e.s : « 9 % des immigrés et 7 % de leurs enfants contribuent à des projets collectifs pour la construction d'équipements dans leur pays d'origine (écoles, dispensaires, lieux de culte) ».

Les personnes originaires d'Afrique subsaharienne (et particulièrement du Sahel) et de Turquie maintiennent ces liens (« 34 % envoient régulièrement une aide à un ménage et 17 % contribuent à la réalisation d'un projet collectif »). Les raisons invoquées sont le caractère relativement récent de cette migration, mais aussi la plus grande pauvreté des pays d'origine et surtout les structures sociales propres à ces communautés.

Par ailleurs, plus leur niveau d'études est élevé, plus les descendant.e.s de migrant.e.s se tournent vers l'international. Il faut noter que les filles d'immigré.e.s tendent à une obtention égale ou supérieure (chez les Marocaines et les Tunisiennes) du baccalauréat que celles de la population majoritaire, tandis que les fils d'immigré.e.s sont moins nombreux à être diplômés que les hommes de même position sociale dans la population majoritaire. D'une manière générale, les jeunes femmes et les jeunes hommes né.e.s en France tendent à s'investir autant, contrairement à la génération précédente, où les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de développer des initiatives transnationales.

L'enquête TeO questionne le lien entre le vécu de discriminations en France et l'engagement transnational, constatant que plus les personnes enquêtées font état de discriminations, plus elles seraient engagées transnationalement.

10. <https://teo.site.ined.fr>. Lancée en 2019, une seconde enquête TeO vise à identifier l'impact des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales, tout en prenant en considération les autres caractéristiques d'études sociodémographiques (milieu social, quartier, âge, génération, sexe, niveau d'études).

11. Le « transnationalisme » des migrant.e.s désigne tout ce qui établit des articulations entre pays de résidence et pays d'origine ou tout autre pays, non seulement dans le champ économique (entrepreneuriat, transferts de fonds, développement des pays du Sud) mais aussi dans celui de l'engagement politique, social, associatif. Fondées sur des ressources, contacts et réseaux relationnels, ces pratiques suscitent des compétences spécifiques, des appartenances et identités multiples.

1.4 Orientations stratégiques dans les domaines du développement et des migrations et de l'égalité entre les femmes et les hommes

En février 2018, le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement a adopté le *Plan d'action migrations internationales et développement*¹² pour la période 2018-2022. Il se fixe comme objectifs de « valoriser les apports des migrations pour le développement, intégrer la dimension migratoire aux politiques de développement, promouvoir un discours responsable sur les migrations et le lien migrations-développement ». Des propositions spécifiques concernent les femmes et les jeunes : « favoriser l'employabilité dans les pays d'origine et de destination, en portant une attention particulière aux jeunes, aux femmes et aux publics vulnérables, dont les déplacés forcés » ; « intégrer la problématique femmes-hommes dans les politiques migratoires et renforcer les moyens juridiques et institutionnels visant à combattre les discriminations et les violences liées au genre ».

Un rapport réalisé par l'Agence française de développement (AFD) dresse l'état des lieux des actions françaises en matière de migrations et de développement, qui sera réactualisé chaque année. Il indique que la France a engagé 830 millions d'euros, dont 532,4 millions d'euros par l'AFD, 2 % correspondant aux cofinancements pour les initiatives portées par les organisations de la société civile (OSC) françaises en partenariat avec des OSC locales. D'autres opérateurs du MEAE sont investis dans des programmes innovants, comme Campus France et Expertise France.

Par ailleurs, l'égalité entre les femmes et les hommes constitue une orientation transversale de la politique française de développement, avec l'adoption par le MEAE d'une *Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes* pour la période 2018-2022. Cette thématique a été déclarée grande cause du quinquennat. Cette stratégie s'articule autour de cinq objectifs : renforcer la culture institutionnelle en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et la prise en compte du genre au sein du ministère et de ses opérateurs ; intensifier le plaidoyer politique de la France ; augmenter et améliorer la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'APD ; améliorer et renforcer la visibilité, la transparence et la redevabilité de l'action du ministère et de ses opérateurs en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ; renforcer l'expertise et la visibilité des organisations non gouvernementales (ONG) et associations françaises travaillant sur le genre, les droits des femmes et les droits à la santé sexuelle et reproductive.

La question des femmes migrantes et la prise en compte d'une analyse de genre dans le domaine des migrations et du développement fait donc partie des priorités du ministère.

12. Corédigé par le MEAE, le ministère de l'Intérieur, l'AFD, Expertise France, l'Office français de l'immigration et de l'intégration, Cités unies France, le conseil régional d'Île-de-France, avec la participation de Coordination Sud et de ses membres suivants : le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (FORIM), le Groupe Migration-Citoyenneté-Développement (GRDR) et Migrations et développement : www.afd.fr/fr/plan-daction-migrations-internationales-et-developpement-2018-2022.

Chapitre 2

ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE

2.1 Point de vue des jeunes générations

2.1.1 Migrant.e, membre de la diaspora, Français.e : être défini.e, se définir ?

Parallèlement à la définition administrative officielle de l'INSEE (« personnes nées en France et ayant au moins un parent immigré »), une grande variété de termes désigne les générations issues de l'immigration : descendant.e.s des migrations, jeunes de la diaspora, seconde génération, afro-descendant.e.s, Français.e.s d'origine africaine, Maghrébin.e.s, etc. Certaines expressions renvoient à une dimension politique : héritier.ère.s des migrations postcoloniales, minorités visibles, personnes racisées (du fait de leur apparence physique, ville ou quartier de résidence).

Quand on demande aux personnes comment elles souhaitent se définir, les réponses sont très diverses. S'inspirant de leurs expériences présentes et passées, la plupart des jeunes évoquent des identités évolutives, fluctuantes. « Selon les époques de ma vie, je me sentais Ivoirienne, même si je n'avais jamais mis les pieds là-bas. Puis Française... Je suis 100 % Française et 100 % Ivoirienne. Ce qui me définit le mieux en ce moment, c'est d'être Parisienne : à Paris, tout le monde vient d'ailleurs. À l'étranger, je me sens toujours proche des Ivoiriens, quelle que soit leur origine sociale. » (D., 31 ans, femme, famille d'origine ivoirienne)

Nombreux.ses sont ceux.elles qui revendiquent leur « double appartenance » comme une richesse, qu'elle se concrétise ou non par une double nationalité, et même dans des cas où ces jeunes n'ont pas connu le pays d'origine de leur famille ou n'envisagent pas d'y aller. La connaissance du pays du Sud vient souvent de la transmission familiale. Une identité « panafricaine » peut aussi surgir à un moment du parcours : « Je ne fréquente pas la diaspora tchadienne, plutôt une diaspora panafricaine. Avant d'arriver en France, je n'avais pas conscience d'avoir

une culture spécifique. Je suis Tchadienne, née en Centrafrique, j'ai grandi au Cameroun... C'est ici que mon identité africaine se met en place. D'ailleurs, j'ai envie de retourner vivre en Afrique. » (B., 35 ans, femme, originaire du Tchad et d'Afrique de l'Ouest.) Beaucoup d'Africain.e.s originaires du Sahel viennent de familles et de cultures où l'on a l'habitude de voyager dans la sous-région, notamment pour des activités de commerce. Il.elle.s sont souvent plus habitué.e.s aux mobilités que les Français.e.s de leur génération et de leur milieu.

Lassé.e.s d'être éternellement perçu.e.s comme étranger.ère.s alors qu'il.elle.s sont né.e.s en France et ont la nationalité française, certain.e.s jeunes expriment une lassitude. « Du fait que je suis Noir, on me pose des questions sur l'Afrique, alors que je ne la connais pas plus que les autres et que je ne connais déjà pas la Guinée, dont viennent mes parents », dit un étudiant. Les stigmatisations ne sont pas sans influence sur la manière de se percevoir. Des discriminations répétées, dans la recherche de stages en entreprise et d'emplois, d'un logement, voire l'accès à des loisirs, peuvent pousser des jeunes à se tourner vers le pays ou la sous-région d'origine de leur famille, à envisager d'y investir et d'y développer des activités économiques. Elles peuvent aussi susciter l'émergence d'associations multiculturelles dans les « quartiers », qui développent d'intéressantes articulations transnationales liées à la diversité culturelle et à la défense des droits.

M., 35 ans, homme, issu d'un couple mixte franco-algérien, n'est allé en Algérie qu'à l'âge de 22 ans (mis à part un court séjour dans son enfance) ; il explique comment le sentiment de rejet en France l'a encouragé à se tourner vers l'Algérie : « On en a marre, les médias nous massacrent à longueur de journée, les gens sont devenus méfiants [envers les personnes musulmanes ou perçues comme telles], ça se ressent. Il n'y a aucun avenir pour plein de jeunes dans les banlieues. Il faudrait plus de mixité sociale. J'ai la double nationalité, je me sens Franco-Algérien, mais maintenant, vu le racisme ambiant, je penche vers l'Algérie et c'est là-bas que je veux développer des projets, surtout depuis que j'ai vu à quel point il y a à la fois des besoins et du potentiel. » Un voyage effectué pour découvrir

le pays d'une partie de sa famille lui a fait prendre conscience « du potentiel de ce pays ». Ses compétences pourraient s'appliquer au tourisme : « j'aimerais mieux faire connaître en France cette région rurale ».

L'intérêt des jeunes pour le pays d'origine de leurs parents est parfois plus marqué que ce que semblent penser les aîné.e.s, avec pour certain.e.s un retour affectif ou « identitaire » vers ce pays. Les identités multiples et évolutives, l'intérêt porté à plusieurs pays et sous-régions apparaissent majoritairement aux jeunes comme des facteurs d'ouverture et de créativité, constituant de réels atouts pour développer les projets associatifs et/ou économiques transnationaux dont ces jeunes sont porteur.se.s.

La façon dont cet intérêt se concrétise est étroitement liée à l'histoire personnelle et familiale. « Je n'ai jamais été affiliée à une association de la diaspora car je pense que les objectifs d'intégration portés par ma mère (qui s'est mariée à un Français) visaient l'intégration comme assimilation, jusqu'à gommer des particularités. Longtemps j'ai eu un conflit interne entre les deux identités. Petite, ado, je n'y ai pas réfléchi, c'est l'intégration et l'éducation qui primaient. Puis je me suis dit : "Madagascar, c'est mon pays, je veux m'engager". Du coup, je me suis orientée vers des études sur le développement, pour travailler dans ce milieu. Tout en me disant "je dois faire quelque chose pour Madagascar", mais de loin. Car suis-je légitime ? Et comment identifier des associations qui ne soient pas liées à des enjeux de village, des partis politiques ? » (F., 35 ans, femme, famille originaire de Madagascar)

K., 28 ans, femme, primo-arrivante du Maroc, a pris conscience des réalités du monde rural dans son pays suite à un voyage organisé par son association en France : « C'est le fait d'être citoyen, engagé dans son propre pays qui peut donner envie de s'engager à l'international. Quand nous avons voyagé au Maroc, on nous a montré des méthodes agricoles ancestrales que les étudiants français n'ont pas eu l'occasion de découvrir pendant leurs études. Je pensais que si je devais revenir travailler au Maroc, ce ne pourrait être que dans une grande ville comme Marrakech ou Casablanca. J'avais beaucoup d'a priori sur les villages. Mon opinion a complètement changé pendant le voyage interculturel "Jeunes, engagement et citoyenneté".

Nous avons fait des ateliers en amont en France. Sur place, nous avons rencontré des membres de conseils municipaux des jeunes, eu des débats sur la citoyenneté et le développement. J'ai eu l'impression de découvrir mon propre pays. »

La prise de conscience d'une double identité, parfois d'une « appartenance biculturelle », et l'envie de développer des projets peuvent venir d'expériences positives vécues en France. Ainsi, une lauréate d'un concours de « Miss diaspora » a expliqué comment cette fonction de représentation l'a amenée à approfondir l'intérêt porté au pays d'origine. « Je me reconnais comme une Franco-Malienne mais, j'ai beau être née au Mali, on m'a toujours parlé français, j'ai grandi en France, j'ai tout fait en France. Je suis plus Française que Malienne mais j'ai toujours ce petit plus d'être née là-bas. Depuis que je suis devenue Miss diaspora Mali, je suis dans la communauté, j'essaie de placer quelques mots [en bambara]. J'ai fait deux voyages là-bas seulement, mais je pense que je vais y retourner plus souvent. C'est un projet : la plupart de ma famille s'y trouve, mes grands-parents, mes petits frères. Eux n'ont pas vécu en France. Mais là-bas, chacun a son ethnie, sa base. Pour moi, le français reste la base. » (C., 20 ans, femme, originaire du Mali)

Une expérience d'expatriation ou des séjours à l'étranger peuvent aussi favoriser une prise de conscience de l'identité française. Plusieurs jeunes de familles d'origine africaine ou maghrébine qui sont allé.e.s à l'étranger pour leurs études ou leur travail en ont témoigné : « En Grande-Bretagne, où j'ai fait un séjour Erasmus en tant qu'étudiante française, dans le milieu universitaire et de la recherche, on m'a considérée automatiquement comme Française. Personne ne m'a demandé, comme on le fait en France : "tu viens de quel pays arabe ?" » ou : « Finalement, aux États-Unis, j'ai bien apprécié de vivre l'expérience de faire partie de la "diaspora française" ! »

En matière d'engagement des jeunes issu.e.s des diasporas dans des activités de solidarité internationale, il faut se garder de surinterpréter les origines des personnes, par rapport à l'engagement militant ou professionnel de jeunes de la même génération ayant fait des études dans le domaine « humanitaire – développement », dans le but de travailler dans ce secteur ou d'y développer des projets. Et « Pourquoi l'engagement dans un projet humanitaire ou interculturel est-il valorisé pour

les Français "d'origine", alors qu'il peut être suspecté comme un manque d'intégration quand il s'agit de personnes nées d'une famille d'origine étrangère ? » (B., 28 ans, homme, issu d'une famille sénégalaise)

2.1.2 Enjeux de développement, de solidarité internationale et de citoyenneté : quelles perceptions ?

La vision qu'ont les jeunes des enjeux de développement diffère souvent de celle de leurs aîné.e.s impliqué.e.s. Ces dernier.ère.s ont soutenu sur la durée des « filets sociaux » (santé, éducation, habitat) dans leur territoire d'origine via des associations villageoises qui ont ou ont eu une grande stabilité. Même si, depuis, les modes d'intervention ont pu se professionnaliser, grâce notamment aux collectifs d'appui en France, des jeunes qualifient parfois d'« assistantialiste » cette vision du développement, ayant contribué à des relations de dépendance, voire de « clientélisme » et à décourager les initiatives des jeunes sur place : « J'ai rompu avec l'obligation de fournir de l'argent et de l'aide à des membres élargis de la famille au village, cousins, neveux... et je ne me sens plus coupable. Ça finit par nous empêcher d'agir efficacement. Or je développe mon activité comme consultant en développement et je veux pouvoir mener des activités d'évaluation sans être dans des conflits d'intérêts. » (S., 29 ans, homme, famille d'origine sénégalaise)

Conscients de ces situations, les jeunes ont à cœur de faire évoluer leur mode d'intervention et de rompre avec la logique d'« assistanat ». Sans complexes, ils revendiquent une relation profitable aux deux parties : « Des jeunes nous sollicitent pour qu'on les aide sur un projet d'investissement au Sénégal (salon de thé, alimentation, projets immobiliers aussi parfois). Nos parents aussi ont cherché à investir, mais souvent en soutenant le projet de quelqu'un de leur famille et ça n'a pas toujours abouti, ça a pu créer des querelles dans les familles. Nous, on voudrait investir différemment. De partenaire à partenaire. Et la chance qu'on a ici [association multiculturelle à Mantes-la-Jolie], c'est que c'est comme un gros village africain. L'avantage, c'est qu'on côtoie d'autres communautés, des Maghrébins, des Vietnamiens ; ça aussi, c'est une chance. » (L., 35 ans, femme, d'origine sénégalaise)

Des jeunes tiennent également un discours sur l'efficacité des actions, la « redevabilité », le « reporting ». La critique de la corruption, du manque d'institutions fiables « là-bas » est récurrente. Lors d'un forum sur l'entrepreneuriat des migrant.e.s, deux jeunes de familles originaires d'Afrique centrale ont ainsi pris la parole pour affirmer que « le principal obstacle au développement d'activités économiques est la corruption dans les pays du Sud. C'est là-dessus qu'il faut faire porter notre plaidoyer sinon ça ne sert à rien de s'échiner à développer des projets. » Ce à quoi des anciens, ayant des responsabilités dans des organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM) reconnues, ont répondu : « Il est impossible d'attaquer frontalement sur cette question, c'est à nous, diasporas, de montrer aux pouvoirs publics que nos actions sont efficaces, et d'obtenir de faire partie des OSC qui participent à l'élaboration des politiques de codéveloppement. »

Plusieurs personnes interviewées ont fait état des obstacles rencontrés dans la mise en place de projets du fait de leur jeunesse et de leur volonté d'indépendance revendiquée vis-à-vis des autorités locales : « J'ai créé une association d'éducation à la citoyenneté, de sensibilisation à l'entraide sociale pour impulser des projets locaux d'activités génératrices de revenus. Il y a des difficultés au Rwanda pour toutes les associations, encore plus pour les associations de jeunes et encore plus pour celles qui ne veulent pas d'ingérence des autorités locales... Nos projets ont à franchir de multiples barrières mises par des autorités locales, il est difficile d'enregistrer une association qui a "des ramifications" à l'étranger. » (A., 30 ans, homme, originaire du Rwanda)

Beaucoup de jeunes s'engagent dans des projets dans des régions ou des pays autres que ceux de leur famille d'origine, ce qui constitue également une rupture par rapport aux pratiques antérieures. Une responsable d'OSIM, Sénégalaise, engagée depuis longtemps dans les enjeux de migrations et de solidarité internationale, affirme ainsi : « Les jeunes n'hésiteront pas à aller sur un chantier de jeunesse dans d'autres pays que celui de leurs parents. Des Africains vont en Asie, ils vont là où ils pensent apporter quelque chose, dans un cadre plus multiculturel, une vision plus mondialisée. »

Pour certains, le développement contribuerait à instaurer une relation asymétrique, ou constitue un échec au vu de la situation d'inégalité et de pauvreté persistante. Les jeunes utilisent souvent le terme « humanitaire », qui leur paraît plus explicite et plus « actuel ». Le niveau d'études joue sur le fait de disposer ou non de références sur l'histoire du développement, quand d'autres ont une expérience plus affective de l'« aide » à des « populations en difficulté », voire « victimes » de catastrophes et de crises. Le mot « codéveloppement », familier des personnes anciennes dans le milieu, a été rarement cité. Mais c'est surtout une question de vocabulaire car, dans les faits, la perception du partenariat et de la coopération par les jeunes correspond aux mêmes notions de réciprocité, de solidarité, d'engagements à partir de territoires « ici » et « là-bas ». « Je crois que jusqu'à présent les politiques de développement des pays occidentaux ont été souvent menées sans les populations et, pour le coup, elles ont fait beaucoup de mal au développement. J'ai le sentiment qu'on a maintenant franchi un cap, qu'on est plus dans une perspective de codéveloppement, de partenariat gagnant-gagnant. En tout cas, il y a une volonté affichée comme telle. Maintenant, il ne faut pas se leurrer. Il y a des ONG, des associations qui travaillent sur le terrain. Mais l'argent circule un peu toujours dans les mêmes mains. Peut-être renforcer un peu plus les capacités locales, écouter plus ce que les gens sur place ont à dire et les accompagner plutôt que leur donner des directives. » (D., 31 ans, femme, d'une famille d'origine ivoirienne)

Les différences d'accès à des études, les cursus suivis, le milieu social, le quartier de résidence et les expériences personnelles font la différence entre les approches du développement et des rapports Nord-Sud, autant que le fait d'être ou non « issu des migrations », cette dernière caractéristique donnant une expérience particulière, mais sans forcément prémunir contre une vision schématique des enjeux de développement, voire des stéréotypes. Néanmoins, la confrontation entre le savoir théorique, universitaire, et les connaissances empiriques acquises dans la famille permet souvent de nuancer le point de vue. « Les Africains cherchent beaucoup à s'appuyer sur l'aide extérieure sans même booster leur propre population à faire évoluer le pays. On a tellement l'habitude de demander de l'aide extérieure, ça nous fait passer un petit peu pour faibles,

alors que pas du tout, en fait on a des savoir-faire. Au niveau de la médecine, on n'a pas le savoir de la France, mais on a des choses très intéressantes. Un exemple concernant les cheveux afro : je connais un magasin ici qui développe toute une gamme de produits qui vient du Mali et qui la commercialise en France. Des filles de toutes les origines vont là-bas. C'est comme le beurre de karité, quand j'étais petite ma mère m'en tartinaient et maintenant c'est l'or du Mali. » (N., 20 ans, femme, famille originaire du Mali)

Une incompréhension, une certaine amertume transparaissent parfois chez des personnes de la première génération issue de la migration de travail et/ou réfugié.e.s politiques, qui avaient créé des structures diasporiques, dont leurs descendant.e.s se détournent. Les explications sur cette désaffection divergent, selon qu'on interroge des « jeunes » ou des « ancien.ne.s ». « Les jeunes ne s'intéressent pas à nos activités. Ils ne répondent pas à nos sollicitations et veulent faire leurs propres projets. J'ai l'impression que certains sont plus intéressés par des voyages dans des régions touristiques du pays que par se joindre à un projet pour s'occuper des pauvres des rues dans la capitale » (un président d'un ancien collectif de Vietnamiens). Mais de son côté, un représentant d'association de jeunes affirme l'importance de mieux connaître le patrimoine et la culture de « ses origines » en nouant des relations avec des nationaux de la même génération, avec aussi pour ambition de « faire connaître en France les initiatives et les préoccupations de ces jeunes, par exemple sur la façon dont leur pays est touché par le changement climatique ».

Le *zapping*, le passage d'une structure à une autre, dont se plaignent certaines associations cherchant à fidéliser et professionnaliser leurs bénévoles, concerne beaucoup de jeunes, descendant.e.s de migrant.e.s ou pas. Cependant, des études montrent que le bénévolat des jeunes (de 15 à 35 ans) augmente et que ce qui joue sur leur engagement à long terme, c'est la place qui leur est laissée, l'exercice de responsabilités¹³. Les jeunes s'investissent aussi d'autant plus qu'il.elle.s ont vu leurs parents avoir des responsabilités associatives. C'est souvent le cas des descendant.e.s de migrant.e.s dans le domaine de la solidarité internationale. Pour autant, les jeunes ne sont plus en phase avec certaines modalités des

13. <https://fonda.asso.fr/ressources/comment-depasser-le-paradoxe-de-l'engagement-des-jeunes>.

associations précédentes, comme les systèmes de cotisation mensuelle. « Il y a beaucoup d'associations communautaires ici, dans notre quartier (à Mantes-la-Jolie), mais les jeunes ne s'y retrouvent pas, c'est trop réglementé ; nous, on accepte les initiatives individuelles [...] Notre association aide le Sénégal en général mais, avec toutes les cultures, ce n'est pas une association communautaire, ça veut dire qu'on soit Chinois, qu'on soit Maghrébin d'origine, on peut donner un coup de pouce à un pays en développement. Les membres ont tous moins de 26 ans. » (L., 35 ans, femme, famille originaire du Sénégal)

À partir des années 2000, différentes initiatives ont été lancées pour mieux prendre en compte les jeunes et leurs associations dans le champ de la solidarité internationale et favoriser leur structuration en collectif. Le FORIM a suscité un Forum des organisations de la jeunesse issue des migrations en 2006, devenu Forum des organisations de la jeunesse aux identités multiples, dissous quelques années plus tard. Actuellement une commission permanente jeunesse comporte une quinzaine d'associations membres. En mars 2017, le forum Générations Diasporas a rassemblé de nombreux.ses acteur.rice.s sur le rôle et l'engagement des jeunes dans les diasporas.¹⁴ « On a toujours eu tendance à parler à la place des jeunes, à leur dire qu'ils ne connaissaient pas les dynamiques sociales là-bas, ayant grandi en France. Ils veulent s'appropriier le terrain, ils revendiquent leur appartenance aussi au terrain. Il faut favoriser l'interaction entre les jeunes et les anciens, à partir de projets culturels et artistiques, où on fait connaître l'art et la culture des pays, à travers les objets, la musique, le théâtre par exemple, le savoir-faire des anciens. C'est une force des associations de migrants, de développer des activités culturelles et artistiques, et c'est un pont entre les générations. » (B., 62 ans, femme, originaire du Bénin)

La question de la possibilité de s'exprimer et de déléguer des responsabilités décisionnelles des anciens vers les plus jeunes revient souvent. Un jeune issu d'une famille d'origine malienne dit : « On n'arrive pas à discuter avec les anciens, ils prennent toutes les décisions. » Une étudiante de famille d'origine guinéenne indique néanmoins : « J'ai commencé mes activités dans l'association créée par mon père avec son

village d'origine. Le fait d'avoir des attaches familiales me forme au contexte, que je connais mal. On ne peut pas développer de projets en Afrique si on débarque sans connaître la culture locale. »

Même s'il.elle.s préfèrent ensuite mener leurs propres actions, beaucoup de jeunes expriment une reconnaissance d'avoir pu nouer un lien et mieux connaître le pays d'origine de leur famille via les associations de leurs parents. Certain.e.s commencent par des actions en France, notamment de sensibilisation sur les questions de discrimination, et envisagent de les transposer ultérieurement dans le pays d'origine. « Avec l'association que j'ai créée, nous menons des actions en France dans les écoles, les lycées, les universités et via Internet sur les violences contre les femmes. J'aimerais plus tard développer les mêmes outils pour le Sénégal. Mes parents sont dans une association de gens de leur village, ils ont fait beaucoup de choses grâce aux cotisations (électrification, dispensaires...). » (N., 35 ans, femme, famille d'origine sénégalaise)

2.1.3 Entre association et entrepreneuriat, entre action collective et objectifs professionnels, des modes d'engagement diversifiés

Beaucoup de jeunes sont sensibles à l'entrepreneuriat. La forme individuelle entrepreneuriale est valorisée, autant que l'association collective. Le développement est aussi parfois perçu comme pouvant offrir des opportunités professionnelles et la double appartenance comme une compétence à valoriser sur un marché du travail difficile. Mais pas n'importe quelle entreprise : les expressions « entreprise sociale » ou « ESS » reviennent souvent. « Le développement passe aussi par le secteur marchand. On ne peut pas tout dissocier. Je suis fan d'ESS. Les affaires ne sont pas forcément quelque chose de mauvais si on y ajoute des valeurs de coopération. Les échanges se font via le commerce. Maintenant, l'entreprise doit avoir des responsabilités. Je pense qu'il faut trouver un intérêt de part et d'autre, que ce ne soit pas de la charité. » (F., 32 ans, femme, famille d'origine ivoirienne)

14. À l'initiative de l'Institut de recherche pour le développement, avec le FORIM et le soutien du MEAE, matériau audio disponible sur <https://forumdiaspora.sciencesconf.org/>.

Plusieurs personnes se félicitent de l'existence d'appuis et de dispositifs pour aider les jeunes issu.e.s des diasporas à créer des entreprises, tels ceux d'opérateurs comme Expertise France pour l'appui à la création d'entreprises des jeunes issu.e.s des diasporas du Maroc et de Tunisie. « Je suis dans le réseau Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat, soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur, un réseau pour les étudiants-entrepreneurs¹⁵. Je bénéficie d'un accompagnement et d'un tutorat. Je souhaite monter un projet au Tchad, mon pays d'origine, sur le modèle *social business* de l'entrepreneuriat visant une plus-value sociale. Il s'agirait de créer une marque de produits de beauté locaux, de manière à valoriser les ressources locales, en travaillant avec des communautés, soit avec des coopératives de femmes déjà organisées, soit en les organisant. L'entrepreneuriat n'est pas incompatible avec le développement si la responsabilité sociétale des entreprises est pensée dès la construction de l'entreprise. Après, ça revient à rattraper les dégâts. » (V., 23 ans, femme, originaire de Centrafrique et du Tchad.) Les notions de responsabilité sociétale des entreprises, de lutte contre la corruption reviennent plusieurs fois, majoritairement chez les femmes interrogées, qui associent presque toujours l'entreprise à la valeur ajoutée sociale et à la création d'emplois dans les pays du Sud, ainsi qu'à la reconnaissance en France des richesses culturelles et naturelles de ces pays.

Mais des jeunes critiquent aussi une omniprésence du discours de l'entrepreneuriat, suspectant qu'il pourrait masquer des enjeux non dits, comme les difficultés, voire les discriminations à l'emploi. Un jeune homme d'origine marocaine, lors d'une table ronde : « On s'investit dans des projets de solidarité sur la base du bénévolat, mais on nous renvoie toujours à l'entreprise, comme si chacun était responsable de la situation, que chacun devait créer une entreprise, et que le développement et la solidarité passaient maintenant par l'entreprise individuelle. »

« On dépense beaucoup plus d'argent pour accompagner des gens qui voudraient financer leur entreprise que pour des projets de développement sur place. J'ai assisté à la présentation

d'un projet européen pour accompagner l'entrepreneuriat de la diaspora avec énormément d'argent pour financer des opérations de coaching, d'accompagnement, de formation, qui n'aboutissent pas forcément alors qu'il y a certainement des entrepreneurs qui ont déjà leurs entreprises dans ces pays-là, déjà un marché, un outil de production, déjà une équipe et qui ont besoin d'un coup de pouce mais qui ne trouvent pas d'argent pour se développer et qui ne sont pas dans la cible. » (O., femme, originaire du Maroc)

Une autre forme d'engagement dans la citoyenneté et la solidarité internationale, permettant de faire le lien entre « ici » et « là-bas », est l'orientation professionnelle vers des emplois dans les associations, ONG et institutions de développement. Qu'en est-il de la présence des jeunes issu.e.s des migrations dans ces organisations ? Certain.e.s estiment qu'on y trouve assez peu de jeunes issu.e.s des diasporas employé.e.s comme chargé.e.s de projet ou de plaidoyer. Un jeune d'origine camerounaise s'interroge sur le « paradoxe à parler toujours des populations du Sud sans toujours intégrer ou donner leur chance à des gens "du Sud" qui se trouvent "ici". » Ne faudrait-il pas une démarche volontariste pour la participation de personnes issues des migrations à la tribune des conférences-débats sur les enjeux de développement, en tant que salarié.e.s, dans les conseils d'administration des organisations de développement ? Peut-on imaginer des « actions positives » (mal vues en France comme « discrimination positive ») pour favoriser la diversité ? Mais, selon un responsable d'une institution opératrice, « du fait que les statistiques ethniques sont interdites en France, il ne m'est pas possible de générer de telles informations et donc on ne sait pas combien de personnes qui seraient "descendantes de migrant.e.s" figurent dans notre structure. » Peu de personnes interrogées avaient une connaissance de la législation au sujet de ces « statistiques ethniques », controverse récurrente en France¹⁶.

Plusieurs jeunes ont cité les services civiques comme un tremplin intéressant. Là aussi plus de données seraient utiles sur la présence et le suivi des jeunes issu.e.s des migrations dans

15. www.pepite-france.fr/a-statut-etudiant-entrepreneur

16. La loi de 1978 Informatique et libertés interdit « de collecter ou de traiter des données à caractère personnel qui font apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, ou qui sont relatives à la santé ou à la vie sexuelle de celles-ci. » Au moment de l'enquête TeO, la Commission nationale de l'informatique et des libertés a donné l'autorisation légale de questions se référant au « ressenti d'appartenance » permettant, dans certaines circonstances, de collecter des données « ethno-raciales », ce qui est donc possible dans une certaine mesure.

ces cursus. « À la base, je devais faire un stage pour la fac mais l'association n'avait pas les moyens de s'offrir mon stage. Elle m'a proposé un service civique. Ça a commencé comme un stage mais, très vite, c'est devenu un engagement professionnel et personnel. Je ne savais pas que le service civique existait, c'est quelque chose qui a beaucoup joué en faveur de ma naturalisation. Ce fut un grand plus pour obtenir mes papiers, que je me sois engagée pour le pays. » (K., 28 ans, femme, originaire du Maroc)

Quelle que soit la façon dont des jeunes issu.e.s des migrations sont arrivé.e.s à la solidarité internationale, l'immense majorité affirme l'importance de l'action d'éducation et de mobilisation en France. Beaucoup estiment avoir un rôle à jouer et être légitimes pour parler à d'autres jeunes, du fait de leur « multiculturalité ». « C'est important de travailler avec la jeunesse française sur les enjeux Nord-Sud. On est entré dans un monde multiculturel, multisocial. L'enjeu, c'est de faire comprendre aux jeunes que l'éducation au développement, c'est important, qu'ils peuvent faire des choses pour les pays du Sud, qu'ils ne sont plus seulement des citoyens français, mais des citoyens du monde avec leurs avantages, leurs difficultés même si ce n'est pas toujours simple au niveau des politiques, des modes de vie ; mais c'est important qu'il y ait cette co-construction entre ici et là-bas. » (L., 35 ans, femme, famille originaire du Sénégal)

2.1.4 Levées et transferts de fonds, gestion de projet, communication : de nouvelles pratiques ?

La contribution des migrant.e.s et de leurs descendant.e.s à des projets économiques, sociaux et environnementaux dans les pays en développement soulève, parmi les personnes interrogées, des débats sous l'angle de la comparaison des pratiques entre générations : capacité à monter des projets, à les gérer et à en évaluer les impacts ; place des subventions publiques et autres moyens de générer des recettes ; usage du financement participatif ; technologies de l'information et de la communication et nouveaux moyens de transfert de fonds.

Les systèmes « anciens » restent mis en œuvre : « Nous finançons nos projets en grande partie sur nos ressources propres, avec une cotisation de 5 euros par mois et par adhérent. De petites sommes comme 1 000 euros suffisent pour lancer des projets car notre principe est que les populations se prennent en charge. » (O., 30 ans, homme, originaire du Rwanda.) Mais les cotisations « obligatoires » sont souvent critiquées. « Les anciens se retrouvent pour cotiser, nous, on préfère chercher des fonds, mener des actions et pas les sortir de notre poche. » (X., 25 ans, homme, famille originaire du Cameroun). Les perceptions diffèrent au sein d'une famille, y compris dans les fratries entre jeunes né.e.s « là-bas » et ceux.elles né.e.s « ici », dont le vécu peut être très différent. « Ma sœur est née en France, mon petit frère est né au bled. Ma mère envoyait de l'argent. Ma sœur dit : "je ne comprends pas pourquoi tu le fais". Mon frère dit : "si tu étais née là-bas, tu saurais. Tu es la Blanche de la famille". L'enfant qui grandit ici ne connaît pas ce que c'est que le village. À l'intérieur même des familles, il y a des visions différentes. » (N., 30 ans, homme, famille originaire du Maroc)

Des différences sont constatées concernant le choix des projets soutenus. « Celui qui est ressortissant va faire construire une école ou réhabiliter. Né ici, il va envoyer du matériel pédagogique. Les jeunes veulent autre chose qu'envoyer de l'argent, ils veulent des investissements dans les quartiers, s'insérer ici et non développer le campement de l'oncle du père. » (V., 32 ans, homme, famille originaire du Burkina Faso)

La généralisation des appels à projets et des appels d'offres, qui définissent des critères de sélection et mettent les associations en situation de concurrence, est parfois déplorée. Cette évolution peut toucher particulièrement les petites associations de solidarité internationale issues des migrations (ASIM) animées par des bénévoles. Mais la complexification des formulaires et grilles pour déposer des dossiers donnera-t-elle un « avantage comparatif » aux jeunes générations ? Un ancien d'une ASIM ouest-africaine a exprimé ses inquiétudes : « Avec la dématérialisation des demandes de subvention et la nécessité de maîtriser Internet et les réseaux sociaux, on est désavantagés par rapport aux jeunes qui sont bons pour communiquer et font des dossiers avec de belles présentations. »

Un permanent d'un collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations (COSIM) en région instruisant des dossiers de projets affirme : « **Beaucoup de migrants ont des difficultés pour monter les dossiers parce qu'ils n'arrivent pas à justifier clairement le besoin exprimé par la population. Les jeunes sont arrivés fraîchement avec ces informations, c'est intégré. Des aînés ne sont pas cultivés non plus, pas diplômés, alors que la nouvelle génération à travers les réseaux sociaux, à travers les nouvelles recherches, je pense que ça va.** » (J., 35 ans, homme, famille originaire du Bénin)

La sécurisation des investissements et des envois de fonds serait-elle mieux appropriée par les jeunes ? On note une certaine méfiance envers le risque de détournement de l'argent à d'autres fins que les objectifs définis par le projet ou de surfacturations. « **La seconde génération est plus digitalisée, elle sécurise plus ses investissements. J'ai connu des personnes qui ont vu tout l'argent qu'elles envoyaient pour des projets s'évaporer. Les jeunes générations échappent à ça : par exemple, leur compte ici alimente un compte miroir de l'autre côté, ils utilisent des cartes de paiement prépayées, la bibancarisation, une carte pour la famille avec un plafond de retrait, une carte multiservice pour envoyer de l'argent, faire des retraits, payer des services médicaux, etc. Ils contractent avec des fournisseurs sur place, ils investissent à distance, et vont ponctuellement sur place payer la main-d'œuvre locale.** » (X., 58 ans, femme, Sénégalaise)

Les jeunes utilisent de nouvelles applications, comme Ethicphone Money, qui ne nécessite pas l'ouverture de compte bancaire et ne prendrait aucune commission sur le taux de change, ou des entreprises de finances solidaires facilitant les prêts. Une jeune femme de 25 ans, dont les parents sont originaires du Mali et qui soutient de jeunes agriculteurs dans le pays, témoigne sur le site de Babyloan : « J'ai tout de suite été très intéressée par le concept, précisément le fait que la plateforme ne propose pas de faire un don, mais plutôt de prêter de l'argent à des

jeunes qui investissent dans leurs petites entreprises et qui créent de la valeur ajoutée. » Mais tous.tes ne connaissaient pas l'existence des plateformes comme Cofundry, visant des « projets solidaires, culturels et innovants avec un fort impact positif sur l'Afrique », ou Afrikwity, dédiée à l'investissement dans le capital de start-up et petites et moyennes entreprises permettant une possibilité de « retour sur investissement » en cas de succès de l'entreprise¹⁷.

Sans surprise, les jeunes recourent fréquemment à Facebook, Twitter, Whatsapp (qui a beaucoup favorisé la communication transnationale)¹⁸ et autres réseaux sociaux. Cette pratique était déjà très présente dans la génération précédente qui a migré vers la France et actuellement chez les réfugié.e.s¹⁹.

Tous les moyens habituels de recherche de financements sont connus et utilisés par les jeunes : demandes de subventions, concours et prix²⁰, bouche-à-oreille, soirées festives. Une disparité générationnelle est parfois perceptible dans les façons de communiquer, par exemple pour des événements de promotion d'un projet. La mise à disposition de savoir-faire de la part des jeunes générations constitue sans doute un apport non négligeable par rapport aux transferts classiques de fonds ou d'équipement. « **Quand je suis arrivé dans l'association, j'ai apporté un peu de jeunesse. C'étaient des anciens, fonctionnant à l'ancienne. Par exemple, ils utilisaient des affichettes et le bouche-à-oreille. Mais maintenant tout est dans le marketing et la communication ! Moi, j'utilise les réseaux sociaux, j'anime deux comptes Facebook de la diaspora algérienne de Nantes et Montpellier : j'ai fait venir 400 personnes à notre soirée de récolte de fonds. Quand les anciens ont vu ce résultat, ils ont été convaincus.** » (M., 35 ans, homme, issu d'un couple mixte franco-algérien)

17. <https://ethicphone.com/> ; <https://blog.babyloan.org/les-babyloaniens/mariame-je-prete-sur-babyloan-mali-car-cest-un-moyen-daider-concretement.html> ; www.cofundry.com ; www.afrikwity.com/.

18. Achetée par Facebook et qui constitue l'application mobile la plus utilisée en Afrique et par les diasporas, notamment en raison de son moindre coût par rapport aux messageries habituelles.

19. Des travaux se développent sur l'usage des technologies de l'information et de la communication par les migrants, de plus en plus « connectés », cf. Dana Diminescu ; www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/les_nouveaux_visages_du_migrant_dana_diminescu.1465.

20. Prix Madiba du FORIM, Prix J'M Jeunesse et Migrations et Coup de pouce OSIM du GRDR, Génération climat, etc.

2.1.5 Crise climatique, questions écologiques, une sensibilité des jeunes issu.e.s des migrations ?

Le réchauffement climatique, la crise écologique sont connus et fréquemment cités par les jeunes, d'autant que ces enjeux sont de plus en plus médiatisés et que des mouvements de lycéen.ne.s et d'étudiant.e.s appellent à des mobilisations. Les jeunes de la seconde génération qui ont eu l'occasion d'aller dans des pays du Sud sont souvent frappés par les problèmes environnementaux, comme les sachets en plastique, les déchets disséminés dans l'environnement, la pollution et les embouteillages en milieu urbain, l'érosion et la désertification en milieu rural.

« Pour l'instant, en Afrique, l'écologie, ce n'est pas vraiment la préoccupation des gens. Quand on ne mange pas, l'écologie... D'ailleurs, ce sont surtout les externalités qui nous tombent sur le dos. C'est ce qui m'a amenée à l'agronomie. Après la crise de 2008, tout le monde s'accordait pour dire qu'il fallait revoir notre modèle économique, mais rien n'a changé. Les BRICS prennent le même chemin... En Afrique, on aurait l'opportunité de commencer différemment, d'opter pour un nouveau mode de développement. » (V., 23 ans, femme, originaire de Centrafrique.)
De façon assez récurrente, les jeunes estiment que beaucoup de personnes en Afrique et au Maghreb ne sont pas suffisamment sensibles aux questions écologiques, qu'un gros travail d'information reste à faire et qu'il y aurait là matière et opportunités pour développer de nombreux projets et échanges d'expériences. « Depuis que les sacs plastique sont plus ou moins interdits en France, je suis encore plus frappé par le fait qu'il y en a partout en Afrique ; les gens ne se rendent pas du tout compte que c'est du "pétrole" ; d'ailleurs, moi non plus je ne m'en rendais pas compte avant qu'il y ait ce débat en France. » (L., 29 ans, homme, famille originaire du Burkina Faso)

Ces réalités tangibles pourraient susciter des dialogues intéressants entre générations et entre « ici » et « là-bas », par exemple en confrontant les évolutions que des ancien.ne.s ont pu documenter par observation directe avec des connaissances que les nouvelles générations ont acquises via les

médias et campagnes de plaidoyer sur les réseaux sociaux. « Les anciens de ma famille au pays se plaignent de la chaleur. Ça, c'est nouveau ! Ils ont beau être habitués, ils disent que c'est pire qu'avant. Sans compter la sécheresse et les inondations. Ceux qui reviennent travailler de Côte d'Ivoire disent qu'il fait moins chaud là-bas. Ça me donne envie de m'intéresser à ce qu'on peut faire pour l'Afrique ; moi, ma connaissance du réchauffement climatique est plutôt théorique. » (R., 28 ans, homme, famille originaire du Burkina Faso)

Le programme Génération climat, développé depuis 2017 par la Fondation pour la nature et l'homme et le FORIM, vise à « encourager la citoyenneté et l'«agir ensemble» de notre jeunesse multiculturelle » pour les 15 à 35 ans. France Volontaires est partenaire pour l'accompagnement des jeunes engagé.e.s dans des missions de volontariat en France ou à l'international²¹. Parmi les initiatives de jeunes des diasporas figure, par exemple, la formation à l'agroécologie de jeunes Congolais.e.s défavorisé.e.s, par l'association Lamuka, créée par cinq jeunes, filles et garçons, originaires du Congo, qui se définissent comme « issu.e.s de la diaspora africaine et touché.e.s par les événements dramatiques qui frappent le continent africain »²². De son côté, une jeune femme a initié un projet de récupération des sacs plastique au Maroc, pour les tisser en objets utiles selon une technique traditionnelle, donnant du travail à plus de 60 artisanes en milieu rural. Elle en fait un bilan très positif avec, en dix ans, plus de 50 000 sacs plastique collectés, la sensibilisation des habitant.e.s, le lien entre social et environnement. Le Maroc a depuis adopté une loi contre les sacs plastique. Ces initiatives sont menées par des jeunes généralement très diplômé.e.s et ayant une situation professionnelle en France.

2.1.6 Enjeux politiques et de citoyenneté : agir à partir des territoires en France

Parmi les jeunes interrogé.e.s, beaucoup ont commencé leur engagement à l'international à partir de leur ville et de leur quartier en France, ou de leur université, pour les étudiant.e.s, les amenant ensuite à créer des associations. Leurs activités ont souvent une composante très diversifiée, alliant culture, art, souvent sport (plus pour les hommes) et ensuite solidarité

21. 63 projets ont été mis en œuvre par près de 200 jeunes, regroupés en associations ou via des missions de service civique.

22. De courtes vidéos présentent ces projets : www.youtube.com/watch?v=_0Cgwui318A ; www.youtube.com/watch?v=4OyA9YycpDA.

et développement. Beaucoup de ces groupes ont des membres de plusieurs origines et non d'une diaspora en particulier. Une étudiante : « Avec ceux de la diaspora panafricaine, on vient de créer une association, L'arbre à palabre, pour donner notre vision de l'Afrique. Il faudrait dépoussiérer l'image que les autres étudiants ont de l'Afrique, on peut entendre des stéréotypes aussi éculés que "les Blacks dansent bien". On s'étonne que je n'aie pas l'accent africain, comme s'il y avait UN accent africain. »

Des associations de jeunes dans des quartiers insistent particulièrement sur leurs objectifs multiculturels. Ces jeunes vivent le fait d'être dans des quartiers de villes où sont représentées des dizaines de nationalités et origines comme un plus et un puissant levier pour l'éducation à la solidarité, notamment auprès des jeunes non originaires de diasporas. « On est entré aujourd'hui dans un monde multiculturel, multisocial. L'enjeu, c'est de faire comprendre aux jeunes que l'éducation au développement, c'est important, leur faire comprendre qu'ils peuvent faire des choses pour les pays du Sud. Quand on parle de coopération internationale, c'est bien d'ici et de là-bas. » (L., 35 ans, femme, famille originaire du Sénégal)

Les Printemps arabes ont favorisé l'éveil de consciences politiques parmi les descendant.e.s de migrant.e.s issu.e.s de la région du Maghreb. « Le mouvement en Tunisie nous a fait un choc. Cela a suscité des discussions ici, on s'est mis.es à réfléchir aux questions politiques. Et cela nous a donné envie d'agir pour les droits humains, de soutenir des actions de jeunes et d'associations tunisiennes. » (V., 31 ans, homme, famille originaire de Tunisie)

Les entretiens confirment l'importance de se défaire d'une vision cloisonnée entre société d'accueil et société d'origine alors que les jeunes s'appuient beaucoup sur leurs réseaux et sur leurs projets « ici » pour se projeter dans des initiatives citoyennes à l'étranger, qui en retour sont susceptibles d'alimenter leurs ancrages en France. Par ailleurs, l'utilisation de Skype et d'autres moyens de communication permet à des associations d'avoir des membres dispersé.e.s dans plusieurs pays, ce qui leur donne à la fois des ancrages sur différents territoires et une vision internationale. « Dans notre association, qui compte des jeunes de moins de 35 ans, le président est en France, le vice-président en Chine, le chargé de la communication aux États-Unis, une

autre membre au Rwanda. Nous communiquons environ une fois par semaine. Il y a 120 personnes au Rwanda, 25 dans d'autres pays, 12 personnes en France, de différentes nationalités. » (A., 30 ans, homme, originaire du Rwanda)

2.2 Problématiques au regard des femmes et des relations de genre

2.2.1 Des perceptions genrées ?

Concernant les « femmes issues des migrations », une particularité est peut-être le mélange entre des observations fondées sur des faits sociaux et des perceptions que l'on pourrait questionner comme participant d'idées reçues, notamment quand elles sont appliquées aux nouvelles générations de descendant.e.s de migrant.e.s. Les affirmations suivantes sont souvent revenues (notamment dans le questionnaire en ligne) : les femmes issues des migrations agissent davantage au niveau local, dans les quartiers, où elles contribuent à la cohésion sociale, notamment par leurs initiatives d'ESS ; leurs initiatives sont innombrables, mais elles ont moins de moyens, ont du mal à se faire connaître et reconnaître ; il faut « renforcer leurs capacités », notamment en gestion de projets, afin qu'elles « se professionnalisent » ; favoriser la mise en réseaux et les synergies ; les femmes manquent de temps pour participer à la gouvernance des associations, elles hésitent à se présenter aux postes décisionnels ; elles veulent changer les mentalités et la vision de « la femme » (africaine, maghrébine, turque, etc.) et contribuer à l'autonomisation des femmes dans les pays du Sud.

Si la plupart de ces constats correspondent à des réalités documentées, le discours parfois essentialisant sur « les femmes des diasporas » ou « la femme migrante » – qui n'a pas son équivalent masculin, on parle rarement de « l'homme migrant » – peut occulter la grande diversité des situations, des milieux sociaux, du niveau d'études ou des classes d'âges. Les jeunes femmes sont souvent moins porteuses de ce discours globalisant, par exemple sur « la femme africaine », que leurs aîné.e.s, femmes et hommes, dont certain.e.s ont une propension à considérer l'existence de qualités intrinsèquement féminines.

Pour autant, beaucoup de jeunes oscillent entre l'affirmation qu'« il n'y a pas de différences dans l'engagement dans les projets » et celle que « les femmes sont plus impliquées, donnent plus de temps bénévole » mais qu'« elles sont moins disponibles pour exercer les fonctions de responsabilité, à cause de leurs charges de famille », ce qui constitue une explication courante sur « le peu de femmes dans les bureaux des associations mixtes ». Des jeunes femmes, par exemple d'associations d'étudiant.e.s, mentionnent « le machisme » de leurs pairs de mêmes origines et les préjugés dont elles sont l'objet de la part d'étudiant.e.s de la population majoritaire.

Les organisations de solidarité internationale (OSI) et OSIM sont engagées depuis plusieurs années dans des démarches de formation et d'accompagnement à l'approche genre²³ (définie comme l'analyse de la construction sociale et culturelle des relations entre les femmes et les hommes) mais qui, dans la pratique, se centre trop souvent sur « le rôle des femmes ». Une salariée d'une ONG travaillant avec les migrant.e.s témoigne : « J'ai assisté dans une table ronde sur les enjeux genre et développement à une sorte de dialogue de sourdes entre une jeune chargée de plaidoyer d'ONG internationale qui parlait de "déconstruire le genre" avec ses partenaires au Sud et une présidente d'association de femmes de la diaspora qui parlait de "la femme africaine" et de son rôle éminent dans le développement. » Ces malentendus viennent souvent, non d'une approche foncièrement différente du « genre », mais plutôt d'une façon de s'exprimer propre à chaque milieu, avec une prudence de la part de femmes de diasporas pour aborder certains aspects des rapports de genre, en particulier les violences masculines.

Des hommes issus des migrations sont parfois porteurs de discours idéalistes sur « la femme africaine, qui va sauver l'Afrique » et l'on peut s'interroger sur l'impact de ce type de préjugés dans la communication des associations, voire la répartition des tâches au sein de l'association. Lors d'une formation sur l'approche genre dans les projets de solidarité internationale, un homme d'une soixantaine d'années, originaire de Haïti, a ainsi fait un

discours sur « la femme haïtienne, autonome, pilier de la société, respectée par les hommes ; dans notre culture, il n'y a pas de violences contre elles. » Pianotant aussitôt sur leur smartphone, des jeunes femmes issues de la diaspora africaine lui ont asséné les chiffres énormes de la prévalence des violences à l'encontre des femmes dans ce pays.

Dans le milieu de la solidarité internationale, la question du « regard genré » porté sur les hommes issus des migrations est moins souvent abordée. Eux aussi affrontent des stéréotypes, par exemple sur leur culture « patriarcale ». Les expériences du racisme et des discriminations, notamment via les contrôles d'identité, dénoncés comme du harcèlement, sont spécifiquement liées à la masculinité. Un membre d'une association du Collectif contre le contrôle au faciès indique : « La priorité est de sensibiliser à ces contrôles, par des expositions et des témoignages, parce qu'il est difficile à certains d'entre nous de se projeter vers des projets "citoyens", "solidaires" tant que ce problème existe et montre les contradictions internes à la société. » L'enquête TeO montrait que les « discriminations ressenties » sont particulièrement exprimées par la seconde génération issue des migrations d'origine maghrébine, et deux fois plus par les hommes que par les femmes. Le taux de chômage des jeunes hommes nés en France de parents immigrés est également plus élevé que celui de la génération de leurs parents.

Événement valorisé au sein des diasporas africaines, l'élection des « Miss » des différents pays intègre presque toujours une composante d'ambassadrices des questions de développement dans leur pays d'origine (cf. témoignage p. 14). Il est intéressant de noter que ces concours intègrent presque toujours l'élection parallèle du « Mister » de la diaspora (souvent dans la région parisienne), ce qui rétablit une sorte d'égalité de genre si l'on compare au caractère sexiste des concours officiels national et international de « Miss ». Mister Mali 2018 témoigne ainsi que c'est son engagement au sein d'une association de jeunes visant à aider la région de Kayes qui l'a poussé à se présenter au concours²⁴.

23. Le FORIM a institué une commission Genre et migrations, qui a comme objectif « d'apporter une meilleure visibilité aux actions des femmes migrantes [...], d'affiner le diagnostic des besoins et des difficultés rencontrées par les femmes migrantes et de proposer des outils et des dispositifs plus adaptés à leurs interventions. Parmi les associations membres : l'Organisation des femmes africaines de la diaspora (OFAD), le Conseil béninois de France, Femmes et contributions au développement, Migration et développement, l'Association des jeunes Guinéens de France, Femmes inter-associations – Inter-services migrants, le COSIM Normandie. Le FORIM est également engagé dans un diagnostic et un accompagnement genre de sa structure.

24. Interview sur www.arcareconcept.com/blog/saguy-fofana-mister-mali-france-2018.

2.2.2 Le poids des discriminations, sexisme, violences

Un consensus existe sur les problèmes rencontrés par les femmes issues des migrations. Elles se heurtent aux discriminations, au « plafond de verre », aux difficultés d'accès aux postes décisionnels, comme les présidences et les postes à responsabilités dans les associations, à la formation et aux financements pour monter des projets, notamment dans les domaines associatif, de l'ESS et de l'entrepreneuriat.

« Il faut que les femmes comprennent qu'elles auront à se battre beaucoup plus que les hommes. On a essayé de me dissuader de prendre la présidence [d'un collectif d'associations issues des migrations]. J'ai tenu bon, tous mes interlocuteurs sont des hommes. Il faut occuper le terrain. Je participe à toutes les réunions. Mais j'observe aussi de plus en plus de femmes au bureau des associations, c'est aussi lié aux exigences des bailleurs ; leur exigence d'inclusion du genre dans les projets fait effet depuis deux ou trois ans. » (C., 49 ans, femme, originaire du Cameroun)

L'approche et les outils du genre sont de plus en plus diffusés, faisant maintenant souvent l'objet de critères obligatoires dans l'instruction de projets. Cela est perçu plutôt positivement, même si le besoin en formation et en accompagnement dans ce domaine est souvent exprimé, pour aller au-delà d'un affichage et d'une confusion avec l'approche centrée sur « les femmes ». Omniprésente, cette confusion occulte l'analyse des rapports sociaux entre femmes et hommes et de l'impact des projets sur les femmes et sur les hommes, ainsi que l'analyse de l'évolution des masculinités et la nécessaire implication des hommes pour atteindre des objectifs d'égalité entre les femmes et les hommes.

Les réponses à l'enquête en ligne mentionnent le sexisme comme un facteur limitant des initiatives des jeunes femmes. Les discriminations sont les mêmes que celles exprimées par les femmes de la population majoritaire : harcèlement dans la rue et au travail, difficultés d'accès à des postes décisionnels, manque de temps en raison des responsabilités familiales, moindre mobilité à cause des risques anticipés dans des déplacements, etc. Mais des discriminations à caractère « racial »

s'y ajoutent. A., 45 ans, originaire du Bénin, essaie de créer sa propre entreprise sociale : « Je n'ai jamais eu une bonne expérience en entreprise [commerciale]. Non seulement la pression sur les salariés est de plus en plus forte, il faut faire du chiffre, mais en plus ta couleur de peau te rattrape, tu restes cantonnée au bas de l'échelle, après avoir formé des nouveaux, quand des postes se dégagent tu n'es pas prise. On n'a pas envie de mettre une Noire face au client, on reste au back-office. » Si ce vécu s'applique aussi aux hommes, A., 42 ans, originaire de Côte d'Ivoire, salariée dans une entreprise de conseil juridique, pointe les difficultés supplémentaires rencontrées par les femmes africaines : « Les autres passent avant toi dans le poste même si tu les as formés. Ici on a une contradiction au quotidien : une société qui se bat pour les droits des personnes et qui ne défend pas les personnes de couleur. Et pour les femmes africaines, c'est pire, car en plus on a été socialisées pour rester en arrière. »

Les discriminations sont multiples : « Quand j'ai pris conscience de mon identité de genre, ça a été encore plus compliqué de vivre des doubles et triples discriminations : femme, jeune, Noire. Je pense que j'ai dû me battre plus et faire plus pour que ma parole soit légitime parce qu'il y avait cette combinaison d'identités. À des réunions avec des bailleurs de fonds, je détonnais dans le paysage. Je me demande toujours quelle image je renvoie car je sors du lot et je dois redoubler d'efforts pour réduire de potentielles remarques. Dans une ONG, j'ai connu des remarques relevant du sexisme "ordinaire" de la part de mon conseil d'administration, constitué de "vieux Blancs". Ailleurs, j'ai été confrontée à la question de la "classe", dans un milieu où la plupart des gens sont issus des instituts de sciences politiques. » (F., 35 ans, famille originaire de Madagascar)

D'autres discriminations citées par des jeunes femmes concernent la tenue vestimentaire et/ou les signes religieux. « Quand je vais à Paris, je m'habille moche pour éviter le harcèlement. De son côté, ma petite sœur a décidé de porter la voile par conviction religieuse et maintenant je m'inquiète beaucoup pour son avenir professionnel. » (S., famille originaire de Tunisie.) Les jeunes femmes issues des migrations subsahariennes sont souvent très conscientes du sexisme multiple qu'elles vivent au quotidien. Une étudiante d'origine africaine : « Il faut vraiment être blindée. Il arrive qu'on me touche les cheveux et qu'on fasse des commentaires sur leur texture.

Quand je proteste, la personne s'excuse ou alors elle se vexe, elle dit que c'était par curiosité. » Répétés constamment, ces faits constituent un « bruit de fond », source de stress, que la population majoritaire a du mal à se représenter. « C'est dans le regard d'un homme dans le métro que j'ai réalisé que j'étais Noire. C'est un fait, il y en a qui ne voient que ça. C'est déjà plus difficile de mener des activités associatives quand on est une femme, avec des enfants [trois en bas âge], par manque de temps, de moyens, parce qu'on est moins dans des réseaux pour obtenir des subventions. Mais en tant que femme noire, c'est encore plus difficile. » (N., 35 ans, famille originaire du Sénégal.) Elle remarque aussi : « Parce que je suis Noire et que mon association lutte contre les violences faites aux femmes, on me renvoie tout le temps aux mariages forcés, comme si je ne pouvais pas m'occuper de toutes les violences et de toutes les femmes ! »

Plusieurs interlocutrices estiment qu'il faudrait plus de campagnes de sensibilisation et qu'il serait nécessaire d'intégrer dans les campagnes contre les stéréotypes et le sexisme et contre les discriminations des composantes plus fortes et plus explicites sur la question des « origines » perçues ou supposées.

Des femmes issues de diasporas, travaillant dans certains quartiers avec un public de femmes primo-arrivantes, font état de violences spécifiques, et en augmentation. Une bénévole dans un planning familial dans le sud de la France témoigne : « Les femmes nouvellement arrivées en France du Maghreb et d'Afrique subsaharienne sont beaucoup victimes de violences et nous avons les mêmes échos de nos partenaires dans d'autres pays européens. En particulier de mariages forcés et de violences de la part des belles-familles. Le fait d'être perçue comme issue de cette culture musulmane me permet d'intervenir plus facilement, de faire de la pédagogie, d'organiser des débats sur des sujets sensibles, y compris auprès des hommes. Il faudrait embaucher plus de personnes issues des migrations, correspondant à notre public. Et nous avons aussi un rôle à jouer pour établir un dialogue en amont dans les pays de départ et pour répercuter les débats qui agitent les sociétés là-bas, comme sur les droits des femmes, sur l'avortement au Maroc. » (L., 50 ans, originaire d'Algérie)

2.2.3 Des modes et domaines d'engagement spécifiques aux femmes ?

Selon l'OFAD, « une enquête (en 2015) grâce à un partenariat avec Western Union a fait apparaître qu'en France les femmes envoyaient plus de fonds que les hommes en Afrique ». Lors de la seconde édition du Forum économique et entrepreneurial des femmes africaines de la diaspora en 2015, il a été mentionné que « 30 transferts d'argent sont faits par seconde en majorité par les femmes, dont les deux tiers de l'argent envoyé va vers les femmes »²⁵.

Différentes stratégies sont utilisées par les femmes pour garantir que l'argent va bien au projet. « J'ai créé une association pour la scolarisation et l'éducation des filles, parce que c'est la base de l'autonomisation. On agit dans cinq villages ruraux très pauvres. Pour récolter de l'argent, je fais des ventes de produits africains dans des supermarchés de ma ville. J'envoie par Western Union ou je paie les factures quand je vais là-bas, ou encore je paie de France la couturière qui fait les habits scolaires pour les filles, par l'intermédiaire d'une personne fiable à qui je peux faire des virements sur son compte ; je paie une partie, et le solde quand je vais là-bas. » (A., 42 ans, originaire de Côte d'Ivoire)

Sur l'échantillon de cette étude, les sommes envoyées par des femmes qui soutiennent et s'impliquent directement dans un projet dans leur région d'origine sont de l'ordre de 1 000 à 2 000 euros collectés et envoyés par an. Cela paraît minime, mais s'ajoute presque toujours à un important apport non monétaire « ici » et « là-bas » : en France, réseautage avec d'autres associations ; actions de sensibilisation du public ; animation d'une page Facebook avec des informations ; participation à des rencontres de structures d'appui et de collectifs, etc. Au Sud, négociations et plaidoyer avec les autorités locales, les associations villageoises, les parents (quand il s'agit de projets éducatifs ou de lutte contre les mutilations sexuelles féminines) ; commandes passées à des entreprises locales, etc.

Les témoignages suggèrent une plus grande diversification des projets chez les femmes et peut-être une plus grande attention aux besoins sociaux identifiés dans les régions

25. Selon la vice-présidente de Western Union Europe à l'époque, Marie-Élise Droga.

d'origine. Les femmes interrogées s'investissent majoritairement dans des projets qui concernent les femmes et les enfants, dans différents domaines (éducation, santé, économie, environnement) avec fréquemment une composante sur les droits et la lutte contre les violences. « Les hommes s'engagent dans ce qu'ils savent faire, un homme peu diplômé fera du commercial, un pneumologue fera de la pneumologie. Les femmes répondent aux besoins qu'elles observent, s'engagent donc dans des domaines plus variés, davantage dans le social et l'éducation. » (C., 49 ans, originaire du Cameroun)

La préoccupation écologique et le souhait de valoriser les ressources naturelles des pays du Sud tout en aidant les femmes à s'autonomiser sont très souvent exprimés. La fondatrice d'une association travaillant avec des femmes victimes de violences en République démocratique du Congo (RDC) : « Pendant les conflits, on a beaucoup coupé de bois, cette déforestation a entraîné l'affaissement des sols. Dans nos projets, on déconseille les pesticides, on forme à l'engrais organique. À force d'être assistés, les gens ont perdu leurs pratiques ancestrales écologiques. Avant, on utilisait les bouses de vache plutôt que du bois. C'est une préoccupation dans notre programme avec les femmes et maintenant avec les jardins scolaires pour les enfants. Nous voulons agir sur le déboisement. » (S., 48 ans, originaire de RDC)

Parmi le public interrogé, seules des femmes ont mentionné des projets visant la santé naturelle et les soins du corps, en lien avec la préservation de plantes, de ressources locales et de savoirs traditionnels, en plus de jardins et de cultures agro-écologiques (tandis que les hommes se centrent sur l'agriculture). « Une femme de notre réseau voulait valoriser les plantes médicinales en Afrique. Nous avons mis en place des ateliers d'huiles essentielles dans un village au Mali, où il y avait 70 % de femmes ; on veut à la fois promouvoir les ressources locales et créer des activités pour autonomiser les femmes. On est en lien avec l'Organisation mondiale de la santé et des ministères de la Santé pour développer les compétences de tradipraticiens de villages. » (R., famille originaire d'Éthiopie)

L'engagement associatif des jeunes filles issues des migrations est aussi important que celui des jeunes hommes, à la différence de la génération précédente, où les hommes étaient plus

nombreux et en tout cas plus visibles. Certaines jeunes femmes auraient-elles moins « froid aux yeux » pour partir dans des conditions potentiellement difficiles, leur sentiment d'utilité sociale étant plus fort que leurs appréhensions ? « Dans notre association, à Mantes-la-Jolie, nous avons beaucoup de filles impliquées, plus que les garçons. On a plus de demandes de la part des filles pour les chantiers solidaires. Notre objectif est d'impliquer davantage de garçons. Manque de confiance en eux pour certains ? Pour avoir mené des entretiens pour des chantiers solidaires, ils sont plus réfractaires aux conditions de vie dans les villages. Quand on leur dit qu'il n'y a pas d'eau, pas d'électricité, pas de réseau... Les filles, elles, s'en fichent, elles sont partantes. » (L., 35 ans, famille originaire du Sénégal)

Comment inciter autour de soi à s'impliquer dans des projets de solidarité internationale ? Plusieurs femmes ont conseillé des approches pragmatiques : « Ça doit être presque sur mesure. On a trois mois : il faut que ça rentre dans les trois mois ; on est retraitée : on a beaucoup plus de temps ; on est jeune avec une année de césure : ce sera cette année de césure, etc. C'est cet aspect personnel et non perpétuel qui peut encourager à s'engager, que ce soit des hommes ou des femmes. Dans notre projet de développement solidaire, nous considérons que n'importe quelle personne peut contribuer. Y compris le jeune qui pense qu'il ne sait rien faire, qui vient d'un quartier difficile : une fois qu'il est là-bas et pris dans la dynamique, il peut y avoir une vraie révélation par rapport à son identité, à son engagement. » (O., 40 ans, originaire du Maroc)²⁶

Une connaissance parfois insuffisante des dispositifs d'accompagnement aux projets et à l'entrepreneuriat par certaines femmes de quartiers « populaires », mais aussi le caractère inadapté de dispositifs, faute de réelle prise en compte des besoins spécifiques de ces femmes, ont été pointés. « Les formations à l'entrepreneuriat auxquelles j'ai participé étaient souvent peu accessibles aux femmes des quartiers. On leur parle de *business plan* et autres termes incompréhensibles pour certaines. Il faut s'inscrire en ligne et certaines ne maîtrisent pas Internet. Et, surtout, aucune prise en compte n'était faite de leurs difficultés sociales, alors que beaucoup sont dans des situations très difficiles. Maintenant, j'organise des sessions de sensibilisation, en fonction de leurs horaires :

26. www.migdev.org/projets/mise-en-place-dune-communaute-de-developpement-solidaire/.

9 heures-11 heures ; 14 heures-16 heures. Il faut aussi commencer par des actions sur la confiance en soi. Et trouver des modèles d'activités adaptés ; plutôt que l'entreprise, des dispositifs de portage salarial permettraient à certaines de tester leur projet. » (F., 45 ans, originaire du Bénin)

Qu'en est-il des relations entre générations de femmes ? Les jeunes interrogées rendent hommage à leurs aînées et leurs parents, notamment leurs mères, pour leur courage et leur détermination à s'insérer dans la société de résidence dans des contextes difficiles, pour les projets qu'elles développent et pour le lien maintenu avec la société d'origine. Elles sont aussi reconnaissantes lorsqu'elles ont été poussées à faire des études, dans l'espoir de bonnes situations en France. Parallèlement, comme pour les descendant.e.s de migrant.e.s en général (cf. parties 2.1.2 et 2.1.4), des clivages se font jour entre générations, portant sur l'accès aux responsabilités, la transparence dans l'allocation de moyens et de fonds, des visions différentes de l'émancipation des femmes africaines, etc.

« Je cherche à développer une activité avec l'Afrique, mais je ne me reconnais pas tellement dans ces femmes de la diaspora, *business women* toujours en voyage et en représentation, que je croise dans des réunions officielles et des forums sur l'entrepreneuriat. Et je trouve que les jeunes ont du mal à s'y intégrer. La moyenne d'âge me paraît élevée. » (N., femme, 28 ans, famille originaire du Sénégal.) De son côté, une femme plus âgée déplore que « les jeunes femmes ne restent pas de façon stable dans nos associations. Elles viennent chercher des contacts et des opportunités et puis s'en vont. » Cette « volatilité » des jeunes pointée par certain.e.s ancien.ne.s, déjà mentionnée au point 2.1.2, semble concerner autant les jeunes femmes que les jeunes hommes.

Enfin, comme il a été constaté précédemment au sujet des jeunes, les femmes issues des migrations mettent aussi en œuvre en France des actions de sensibilisation et d'éducation à la solidarité internationale très variées. Elles les perçoivent comme une composante qui va de soi de leur action de soutien à des projets dans les pays du Sud. Les personnes interrogées ont cité de nombreux événements nationaux et locaux, qui constituent autant d'occasions de promouvoir leur point de vue de femmes migrantes, tels que le Festival des solidarités, la Quinzaine du commerce équitable, le Mois de l'ESS, la Journée internationale

des droits des femmes, la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Journée internationale des migrant.e.s, etc. Elles s'appuient également sur les spécificités des territoires où sont implantées leurs associations (festivals culturels, marchés, animations en milieux scolaires, interventions dans des universités, etc.).

2.2.4 Différents usages de la non-mixité comme pratiques sociales

Une spécificité des ASIM est l'existence d'associations « non mixtes », animées par des femmes, avec chez certaines le maintien de pratiques sociales comme les tontines. Cette non-mixité a permis à des femmes de trouver leur place dans un domaine à l'origine plutôt masculin et de renforcer leurs compétences dans un contexte moins empreint de relations de pouvoirs et de compétition pour les « présidences » d'associations et le pouvoir de représentation vis-à-vis des pouvoirs publics. Elle continue à permettre à des groupes de femmes de développer des projets dans un espace sûr, autour d'expériences partagées. De tels espaces non mixtes sont un peu moins considérés chez les jeunes générations. Cela n'empêche pas certain.e.s de porter un regard critique sur la place qui leur est laissée dans les associations mixtes des jeunes des diasporas. « En général, les hommes monopolisent la parole et occupent les postes de présidents, même chez nous, les jeunes. » (I., 25 ans, membre d'une association d'étudiant.e.s issu.e.s d'une diaspora ouest-africaine)

Les femmes des diasporas savent moduler la mixité et la non-mixité en tant que stratégies assez complexes. « Si on est entre femmes et qu'on s'aide à réfléchir, pourquoi pas ? C'est à nous de voir par rapport au contexte. Certains hommes d'un certain âge ont l'habitude aussi de travailler ensemble entre eux. Sur l'excision, les actions prioritaires étaient de demander aux membres ici de questionner leurs familles là-bas. Notre stratégie a été de faire passer des messages via des hommes. » (B., 60 ans, originaire du Bénin)

Certaines considèrent que les actions de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux droits des femmes doivent être de préférence menées par des personnes du même sexe, mais aussi issues des mêmes contextes ou

cultures que le public auquel on s'adresse : « Je m'adresse à une population à majorité originaire du Maroc et d'Afrique noire. Il faut savoir aborder les questions de religion, de polygamie, de virginité. » (L., 50 ans, originaire d'Algérie.) La question de l'égalité dans les « quartiers sensibles » nécessite des approches spécifiques. Ainsi, le Conseil national des villes souligne dans son avis de juin 2018 que, « dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les femmes sont confrontées à de nombreuses entraves au principe d'égalité qui affectent notamment leur émancipation et leur plein accès aux droits fondamentaux. Beaucoup subissent une double discrimination en raison de leur sexe, d'une part, et de leur origine réelle ou supposée, ou en raison de leur lieu d'habitation, d'autre part. » Mais « Les constats faits dans les rapports sont en totale contradiction avec la baisse des moyens des associations agissant avec ce public et notamment l'arrêt des emplois aidés qui permettaient dans certains cas de recruter des "femmes relais" localement. » (L., 50 ans, originaire d'Algérie)

De nouvelles associations se réclament de l'« afroféminisme » du « féminisme musulman », « postcolonial », etc., revendiquant parfois l'intérêt des réunions réservées aux personnes s'estimant racisées. I., 25 ans, étudiante d'origine guinéenne, estime « tout à fait normal que des Noires puissent vouloir discuter entre elles de leur expérience » et que « la polémique à l'occasion du Festival afroféministe²⁷ à Paris a été exagérée ». Elle proviendrait en bonne partie d'une méconnaissance des démarches et des outils utilisés de longue date dans la lutte contre les discriminations et pour l'*empowerment*.

En France, la culture de l'« universalisme républicain » rend plus difficile de comprendre ces démarches, à l'instar de celle des statistiques dites « ethniques » (cf. p. 18 et note n° 16). A., 44 ans, originaire du Sénégal, élue à la coopération décentralisée dans une ville de banlieue parisienne et à l'égalité entre les femmes et les hommes dans une communauté de communes, organise des débats sur cette thématique : « Bien sûr, on est pour l'égalité de façon universelle, mais on ne peut pas faire comme si il n'y avait pas un problème de discriminations et des difficultés propres aux femmes que nous avons ici dans les quartiers populaires. Mais aussi des problèmes entre générations, entre mères et filles. Il y a des associations animées

par des femmes des diasporas qui organisent de la médiation pour faire comprendre aux mamans que les choses évoluent, pour résoudre des conflits liés aux vêtements portés par leurs filles, à leurs comportements, etc. »


2.2.5 Manque de moyens, manque de reconnaissance ?

En définitive, c'est plutôt le manque de mixité sociale qui est souvent déploré, par exemple entre types d'associations, et le manque de capacité de participation et d'expression des femmes issues des migrations. Ainsi, on croise généralement assez peu de femmes issues des diasporas dans les associations françaises investies dans l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes et même dans les ONG prenant en compte les questions de genre et de développement, où, parfois, on parle de l'importance de l'objet d'étude « genre et migrations » et de l'action des femmes migrantes, mais sans elles.

Le manque de moyens, couplé au manque de reconnaissance du travail bénévole accompli par les femmes des diasporas « sur le terrain » ainsi que de leur expertise « informelle », est exprimé fortement : « On fait du bénévolat, mais notre lutte n'est pas assez écoutée. Les organisateurs de conférences font appel à des intervenants pas toujours très outillés sur les questions traitées tout en dépensant le double de ce qu'aurait coûté l'intervention d'une membre de la diaspora plus experte de la thématique traitée. On ne demande que ça, témoigner et partager notre expérience. Au-delà du problème du financement de nos actions, il y a donc un vrai problème de considération. Nous, on veut occuper notre place. » (S., 58 ans, originaire du Cameroun)

La recherche incessante de ressources financières est épuisante. Selon N., 35 ans, qui a créé l'application App-Elles (www.app-elles.fr) pour les femmes victimes de violences : « On remplit une mission de service public, mais sans les fonds qui vont avec. Il faut chercher de l'argent, mais on a besoin de temps pour s'organiser. »

27. Organisé par le collectif afroféministe Mwasi (« femme » en lingala), le programme prévoyait des réunions non mixtes destinées aux femmes noires, des réunions s'adressant aux femmes et hommes noirs et des réunions ouvertes à tout le monde.



Le manque de temps et de moyens est exprimé systématiquement par les femmes interrogées, contrairement aux hommes. La « charge mentale » de certaines migrantes, notamment entre 35 et 60 ans, est lourde, encore plus pour celles qui voyagent beaucoup entre la France et leur région d'origine : charges familiales « ici » et « là-bas », activité professionnelle, engagement bénévole dans leur association, recherche de fonds, représentation et participation à des collectifs associatifs, réponse à des sollicitations pour des réunions, des conférences, des actions territoriales, etc.

Une sorte de cercle vicieux peut s'instaurer, le manque de temps pour participer se cumule au manque de reconnaissance de la part des autres acteur.rice.s et des institutions, comme l'ont exprimé des femmes responsables d'OSIM lors d'une réunion de la plateforme Genre et développement : « Nous affrontons une "discrimination institutionnelle". Le problème de l'absence des femmes a plusieurs niveaux. Il y a les horaires ; mais même quand nous faisons l'effort d'aller vers les institutions, elles ne répondent pas. Nous invitons des ministères à nos forums économiques, nous n'avons pas de réponse. Mais quand les hommes de la diaspora organisent une conférence, des ministres se déplacent. »

Le manque de moyens et de reconnaissance dont témoignent ces femmes est exprimé de la même façon par nombre d'associations travaillant sur l'égalité entre les femmes et les hommes, en France comme dans d'autres pays, notamment. Elles constatent le contraste entre la valorisation publique des enjeux « féministes » et la précarité des actrices et l'énormité du travail accompli par les associations de femmes avec peu de ressources. La remarque de la présidente d'une association de la diaspora agissant dans l'ESS semble une bonne conclusion : « La grande diversité de nos initiatives et de nos modes d'organisation, le fait que l'on soit toujours entre plusieurs pays, plusieurs réalités, sont des richesses que l'on devrait mieux mettre à profit pour faire de réelles alliances avec les autres associations et du plaidoyer partout où on peut, au niveau local, national, international. Il y a encore du travail, évidemment ! »

Chapitre 3

RECOMMANDATIONS

3.1 Générer des données : affiner les cibles, adopter une perspective sexuée et intersectionnelle

- ▶ Compléter la recherche en affinant les publics et en les croisant : différentes générations, avec une attention pour la tranche d'âge 18-25 ans, classe sociale, origine géographique, niveau d'études.
- ▶ Financer des recherches multiacteur.rice.s (associations, universités, doctorant.e.s, collectivités territoriales).
- ▶ Inciter à créer des binômes de personnes issues et non issues de l'immigration dans la conduite des projets et des recherches.

Les croisements entre genre et génération, auxquels il faudrait articuler la classe ou l'origine sociale, elle-même déterminant souvent le niveau d'études, sont à développer. Des études complémentaires pourraient approfondir les enjeux à partir de différentes « générations de jeunes », notamment examiner les différences d'engagement entre une personne de 18 ans et une de 35 ans, entre le fait d'être ou non chargé.e de famille, ou au sein d'une même fratrie, selon que la personne est née et a vécu plusieurs années dans le pays d'origine ou qu'elle a grandi et a été scolarisée uniquement en France.

Par ailleurs, sachant qu'il est plus difficile de toucher les jeunes ou les femmes de quartiers défavorisés, il faut s'attacher à cibler ce public au regard des problématiques spécifiques de citoyenneté en lien avec la solidarité internationale, notamment en ce qui concerne leur niveau de participation à des organisations représentatives et leur capacité à dialoguer avec les pouvoirs publics et les ONG.

Des enquêtes pourraient être proposées en direction de descendant.e.s de migrant.e.s peu approché.e.s sur la question de leurs engagements transnationaux : diasporas originaires de Chine, d'Inde et d'autres pays d'Asie et d'Amérique latine.

Une façon d'obtenir des informations significatives serait de financer périodiquement une recherche-action participative multiacteur.rice.s, sans oublier d'intégrer des moyens pour la diffusion et la vulgarisation des données et des pratiques recensées²⁸. Dans la conception des questionnements et la mise en œuvre des enquêtes, une approche en binômes avec à la fois des personnes ressources et expertes non issues du public cible et des membres des diasporas est pertinente.

28. Exemple du Partenariat institutions-citoyen.ne.s pour la recherche et l'innovation (2016-2018) par le GRDR en partenariat avec deux laboratoires de l'université Paris VIII, LabTop et Legs, et d'autres structures associées (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, Unité de recherche migrations et société) sur l'engagement des jeunes à l'épreuve des territoires (incluant « le cas des jeunes filles en Île-de-France »).

3.2 Favoriser les convergences : entre les différentes politiques sectorielles, entre les acteurs concernés par les migrations, entre les échelles de territoires

- ▶ Veiller à la cohérence des politiques (ODD, migrations et développement, ESS, politique de la ville) et au décloisonnement des acteurs.
- ▶ Activer les leviers au niveau territorial pour soutenir les projets des jeunes et des femmes des diasporas : subventions, budgets participatifs, outils de communication des collectivités.
- ▶ Recenser les acteurs et actrices et les initiatives, notamment en régions.
- ▶ Intégrer les enjeux des jeunes et du genre dans les démarches d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Les enjeux croisés des diasporas, du développement international et de la citoyenneté concernent de nombreuses institutions, ministères et politiques publiques, d'où l'importance d'une recherche de cohérence. Un effort de sensibilisation est à mener sur les ODD et leurs engagements concernant les migrant.e.s ainsi que sur le Pacte mondial sur les migrations.

Les politiques climatiques et de transition écologique pourraient aussi orienter les projets menés par les personnes issues des migrations dans leurs régions d'origine. Il revient aux pouvoirs publics de lever certaines contraintes comme les obstacles aux transferts de fonds ou aux mobilités (par exemple, les difficultés d'obtention de visa pour des femmes africaines invitées à des rencontres en France).

Toutes les initiatives et les mesures qui favorisent les ponts sont à encourager, entre acteurs (associations de quartier, OSI, OSIM, éducation populaire, ESS, éducation à l'environnement et au développement durable) et entre échelles de territoires (national, international, local).

Au niveau territorial, de nombreux leviers peuvent être actionnés pour mieux prendre en compte les jeunes et les femmes des diasporas et intégrer une approche genre : accords de coopération décentralisée, politiques de développement durable (futurs Agendas 2030 locaux), critères des appels à projets et subventions, budget participatif. Les acteur.rice.s gagneraient à être recensé.e.s (et/ou les bases de données actualisées). Les réseaux multiacteur.rice.s en région²⁹ ont un rôle à jouer dans cette cartographie.

Compte tenu de la persistance de stéréotypes attachés aux personnes issues des migrations, il serait judicieux d'intégrer systématiquement la contribution des diasporas jeunes et des femmes dans les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

29. www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/informations-complementaires/liens-utiles/article/reseaux-regionaux-multi-acteurs

3.3 Généraliser l'approche genre : former aux outils du genre et à l'approche genre et migrations

- ▶ Poursuivre la formation et l'accompagnement aux outils du genre dans la conduite des projets des institutions et des OSC, de la recherche et des enquêtes de terrain.
- ▶ Établir des convergences entre les objectifs prioritaires de la *Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes* du MEAE et le *Plan d'action migrations internationales et développement*.
- ▶ Encourager les structures intervenant sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes à mieux intégrer les femmes migrantes et les enjeux genre et migrations.

Les critères de genre dans les appels d'offres, les appels à projets et l'instruction de subventions publiques, d'ONG et de fondations doivent être systématisés. Il faut accompagner l'ensemble des OSIM et acteur.rice.s issu.e.s des diasporas pour une meilleure appropriation des méthodologies du genre et de l'égalité dans le fonctionnement des organisations. Des fiches pratiques pourraient être élaborées, par exemple pour les initiatives économiques et d'entrepreneuriat, puisque celles-ci sont encouragées.

Les espaces actuellement organisés pour l'échange de pratiques et de renforcement de capacités (tels que le Fonds pour la promotion des études transversales, des études préalables et de l'évaluation, la plateforme Genre et développement)

pourraient réfléchir aux modalités d'une meilleure inclusion dans leurs travaux des porteur.se.s de projets et de plaidoyers issu.e.s des migrations et particulièrement des femmes.

La *Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022)* du MEAE peut servir de cadre lors de l'élaboration de projets et d'initiatives sur les enjeux migrations et développement. Le renforcement des composantes genre et jeunes est à encourager dans la mise en œuvre du *Plan d'action migrations internationales et développement 2018-2022*, coordonné par l'AFD. Il reste à appliquer les recommandations d'instances de concertation multiacteur.rice.s, comme le rapport de 2016 du groupe de travail Migrations et développement du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI)³⁰.

En ce qui concerne la recherche, l'approche genre doit être intégrée dès les cahiers des charges des appels d'offres et dans les méthodologies de mise en œuvre, pas seulement sous l'angle de la « parité » des échantillons ou des « bénéficiaires ». Les chercheur.se.s et consultant.e.s devraient identifier, quel que soit le sujet de l'étude, une série de questionnements pertinents sur les relations sociales entre femmes et hommes dans le champ concerné, les évolutions identifiées, les besoins exprimés par les femmes et par les hommes, l'impact sexué des politiques et des projets, etc.

Les institutions, les collectivités et les associations qui traitent de l'égalité entre les femmes et les hommes en général, des violences et des discriminations contre les femmes ou qui appuient leurs initiatives professionnelles et économiques devraient intégrer plus systématiquement la perspective et les besoins spécifiques des femmes des diasporas.

30. Mais « les femmes » y apparaissant la plupart du temps avec « les enfants » ou « les personnes en situation de handicap » dans la catégorie des « publics vulnérables », il faut passer à une perception des femmes comme « actrices », notamment quand il est question des financements et du renforcement des capacités des associations ou de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

3.4 Assurer une meilleure participation : des démarches volontaristes pour donner une place et rendre visibles les jeunes et les femmes issu.e.s des migrations

- ▶ **Considérer les associations de jeunes et de femmes comme des « familles d'acteur.rice.s » à intégrer systématiquement aux instances de concertation et de consultation et fournir les moyens de cette participation.**
- ▶ **Développer une base de données d'intervenant.e.s pouvant s'exprimer dans les débats publics et d'initiatives exemplaires à mettre en avant.**
- ▶ **Être attentif à la présence des jeunes et des femmes issu.e.s des migrations dans le personnel des ONG et institutions liées à l'international.**

Il est essentiel de mieux valoriser la grande diversité et la richesse des contributions des descendant.e.s de migrant.e.s et des femmes à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Les institutions et les ONG liées au développement et à la coopération pourraient se fixer des objectifs d'intégration de jeunes et de femmes des diasporas dans leurs instances dirigeantes, conseils d'administration et d'orientation, groupes de travail, etc. Systématiser la demande d'indicateurs et de données sexuées et d'âge dans les appels à projets et rendre compte des actions en faveur de la diversité dans les rapports d'activité annuels contribueront au maintien d'une vigilance en la matière.

Les associations de jeunes et de femmes issu.e.s des migrations devraient être considérées comme des « familles d'acteur.rice.s » et à ce titre disposer systématiquement de places dans les instances de consultation de la société civile. La question de l'indemnisation de femmes bénévoles pour rendre possible leur participation est à considérer. Il faut solliciter des jeunes et des femmes des diasporas pour les tables rondes, conférences-débats et colloques sur les questions de développement et de solidarité internationale. L'exigence de parité femmes-hommes des panels, qui commence à s'imposer, doit être articulée avec une préoccupation sur la diversité culturelle et générationnelle.

Pour favoriser cette participation, il serait pertinent de constituer des bases de données recensant des personnes-ressources expertes des migrations et de jeunes « ambassadeur.rice.s » pouvant témoigner de la diversité des projets. Mettre en avant des initiatives qui développent des articulations entre « ici » et « là-bas » serait particulièrement intéressant pour combattre les préjugés concernant notamment le « manque d'intégration » des jeunes de la « seconde génération ».

3.5 Renforcer et soutenir financièrement les associations

- ▶ **Mener une estimation périodique des financements alloués aux projets de développement mis en œuvre par des associations de jeunes issu.e.s des migrations et de femmes migrantes.**
- ▶ **Entreprendre des recherches sur le montant et les projets concernés par les envois de fonds à l'étranger des ASIM animées majoritairement par des femmes et/ou des jeunes.**
- ▶ **Prévoir un fonds spécial pour les initiatives visant le renforcement des associations de femmes des diasporas et l'intégration d'une approche genre dans les projets « migrations et développement » en général.**

Ce point constitue une traduction opérationnelle des recommandations précédentes. Il reste indispensable de développer le recueil et l'utilisation de données désagrégées par sexe et tranche d'âges à différents niveaux des politiques publiques, comme la proportion et les montants des subventions publiques dirigées vers des OSIM et des projets animés par des jeunes descendant.e.s de migrant.e.s et/ou de femmes issues des migrations.

Des recherches pourraient être entreprises sur le montant et les projets concernés par les envois de fonds à l'étranger des ASIM animées majoritairement par des femmes et/ou des jeunes. Dans ce cadre, des acteurs économiques et financiers pourraient être interrogés (institutions bancaires et de transfert de fonds, plateformes de financement participatif).

Un fonds spécial pourrait abonder des projets visant le renforcement des associations de femmes des diasporas, les initiatives conjointes entre ces associations et celles agissant sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la mise en œuvre d'évaluations et de capitalisation permettant de documenter les impacts sur le genre, la prise en compte du genre dans les projets menés par des OSIM, etc.

Les associations et les initiatives de jeunes sont également à mieux subventionner, avec des critères tels que l'égalité entre les femmes et les hommes ; la composante citoyenne articulant « ici » et « là-bas » ; la transition écologique et le changement climatique ; la démocratie interne ; l'articulation entre démarches de « solidarité » et « entrepreneuriale ». Sur le plan pratique, les modes de soutien pourraient être plus adaptés aux formes d'engagement (ponctuel, plurisectoriel, intégrant les technologies de la communication et les réseaux sociaux).

Bibliographie

Des ressources plus complètes accompagnant cette étude sont disponibles sur www.adequations.org/spip.php?rubrique427.

Nouvelles générations issues des migrations

Beauchemin, Hamel, Simon et équipe TeO, *Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations en France*, Documents de travail n° 168, INED, Paris, 2016.
www.ined.fr/fr/publications/grandes-enquetes/trajectoires-et-origines/
<https://teo.site.ined.fr/>

Derder P., *Idées reçues sur les générations issues des migrations*, Le Cavalier bleu, Paris, 2014.

Expertise France et ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration, *Mobilisation des jeunes générations de migrants dans l'entrepreneuriat et l'investissement au Maroc*, 2017.
<https://marocainsdumonde.gov.ma/etudes/>
www.expertisefrance.fr/documents/20182/391720/Synth%C3%A8se+de+l%27%C3%A9v%C3%A9nement+de+cl%C3%B4ture+de+SHARAKA/00534682-df8e-408d-ae60-6b7d96b2bfaf

Fondation pour la nature et l'homme, *OSIM et environnement : regards et engagements de jeunes issus des migrations*, avril 2015.
www.fondation-nature-homme.org/sites/default/files/publications/150403_etude_osim_environnement.pdf

GRDR, *Entre renouvellement des instances de gouvernance et émergence de dynamiques organisationnelles autonomes : quelles modalités pour l'engagement associatif des jeunes, descendants d'immigrés d'origine subsaharienne ?*, Rapport FDVA, 2016.
www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/etude_grdr_2014_v2-_fdva.pdf

Lardeux L., *Engagement transnational des descendants de migrants. Carrières militantes et mémoire des « origines »*, Rapport d'étude, INJEP, décembre 2016.
www.injep.fr/sites/default/files/documents/rapport-2016-09-engagement-transnational-descendants-migrants.pdf

Santelli E., *Les descendants d'immigrés*, La Découverte, collection « Repères », 2016.

Interventions du Forum Générations diasporas :
<https://forumdiaspora.sciencesconf.org/>

Femmes, genre et migrations

Ak Akyo F., Manço A. et Morokvasik M. (coord.), « Femmes et migrations », *Hommes & migrations*, n° 1311, juillet-septembre 2015.
<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/3310>

Ba A. H. *Femmes africaines immigrées responsables d'association face aux enjeux de citoyenneté et de développement, Espace populations sociétés*, 2014.
<https://journals.openedition.org/eps/5891>

FORIM, campagne « Une femme, un mois, une histoire » (portraits de femmes de la diaspora).
www.forim.net/contenu/genre

Foucher E., Lévy M., « Migrantes, mêmes voix, mêmes droits, agir ensemble », dans *Immigration, quels enjeux de société ?*, Les Éditions du croquant, collection Les Débats de l'ITS n° 10/11, 2019.

GRDR et la Boutique des Sciences Nord de France, *Les Engagements associatifs des femmes issues des migrations subsahariennes dans la métropole lilloise*.
<https://grdr.org/L-etude-sur-l-engagement-associatif-des-femmes-issues-des-migrations>

ONU Femmes. *At What Cost? Women Migrant Workers, Remittances and Development*, 2017.

www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2017/2/women-migrant-workers-remittances-and-development

Ritimo, *Bibliographie sur les femmes en migrations*

www.ritimo.org/Bibliographie-sur-les-femmes-en-migration

Migrations, développement, solidarité internationale

AFD, *Migrations subsahariennes : les idées reçues à l'épreuve des chiffres*, 2015.

www.afd.fr/fr/migrations-subsahariennes-les-idees-recues-lepreuve-des-chiffres

CNDSI, *Migration et développement*, Rapport du groupe de travail, mai 2016.

FIDA, *Travailleurs migrants et envois de fonds : vers la réalisation des objectifs de développement durable, une famille à la fois*, juin 2017.

www.ifad.org/fr/web/knowledge/publication/asset/39407416

MEAE, OCDE, *Mobiliser les compétences des migrants et de la diaspora en faveur du développement : quelques pistes stratégiques*, 2012.

www.oecd.org/fr/migrations/Policy_Brief_Migrants_fr_BD-DEFINITIF.pdf

OIM, *La migration et le Programme 2030, Un guide à l'usage des praticiens*, 2018.

https://publications.iom.int/system/files/pdf/sdg_fr.pdf

OIM, Migration Policy Institute, *Comment associer les diasporas au développement : manuel à l'usage des décideurs et praticiens dans les pays d'accueil et d'origine*, 2012.

<https://publications.iom.int/books/comment-associer-les-diasporas-au-developpement-manuel-lusage-des-decideurs-et-praticiens-dans>

OIT, Centre international de formation, *Mon dossier sur la migration et le développement local*, 2015.

www.migration4development.org/fr/resources/toolbox/training

Ricardou R., « De la solidarité internationale aux enjeux de la transition écologique : rôle et place des organisations de solidarité internationale issues des migrations », *Cahiers de l'action* (n° 47), 2016.

www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2016-1-page-63.htm



Sigles et abréviations

AFD	Agence française de développement	ODD	Objectif de développement durable
APD	Aide publique au développement	OFAD	Organisation des femmes africaines de la diaspora
ASIM	Association de solidarité internationale issue des migrations	OIM	Office international pour les migrations
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud	OIT	Organisation internationale du travail
CNDSI	Conseil national pour le développement et la solidarité internationale	ONG	Organisation non gouvernementale
COSIM	Collectif des organisations de solidarité internationale issues des migrations	ONU Femmes	Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ESS	Économie sociale et solidaire	OSC	Organisation de la société civile
FIDA	Fonds international de développement agricole	OSI	Organisation de solidarité internationale
FORIM	Forum des organisations internationales issues des migrations	OSIM	Organisation de solidarité internationale issue des migrations
GRDR	Groupe Migration-Citoyenneté-Développement	PFR	Pays à faible revenu
INED	Institut national d'études démographiques	PRI	Pays à revenu intermédiaire
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques	RDC	République démocratique du Congo
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	TeO	Enquête Trajectoires et Origines
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques		



LES DIASPORAS, ACTRICES DU CHANGEMENT

La place des nouvelles générations et des femmes

Le *Plan d'action migrations internationales et développement* adopté par la France pour la période 2018-2022 reconnaît le rôle des diasporas et s'engage à accompagner les dynamiques de coopération solidaire entre territoires d'origine et de destination.

Dans ce domaine, les jeunes générations ainsi que les femmes issues des migrations constituent des actrices et des acteurs importants, dont les initiatives restent insuffisamment documentées. Quels sont les modes d'engagement des jeunes des diasporas dans les pays du Sud ? L'engagement des femmes est-il différent de celui des hommes ? Des dynamiques interculturelles se mettent-elles en place ? Pour contribuer à répondre à ces questionnements, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères publie une étude qui s'appuie sur une série d'entretiens pour formuler des recommandations sur les réalisations et la place des jeunes et des femmes dans la solidarité internationale, le développement et la citoyenneté.

Les témoignages recueillis montrent que l'ancrage dans plusieurs réalités socioculturelles et les engagements transnationaux des jeunes et des femmes constituent un ensemble d'opportunités et d'apports multiples, d'autant plus si les politiques publiques soutiennent ces dynamiques et si les organisations de la société civile (OSC) s'attachent au décloisonnement et aux partenariats.

Sur cette base, l'étude met en discussion quelques recommandations, qui s'adressent aux politiques publiques, aux OSC, à la recherche.

La présente publication constitue la synthèse de l'étude, qui sera disponible en ligne dans son intégralité, accompagnée de ressources documentaires, sur le site Internet de l'association Adéquations, chargée de cette étude.